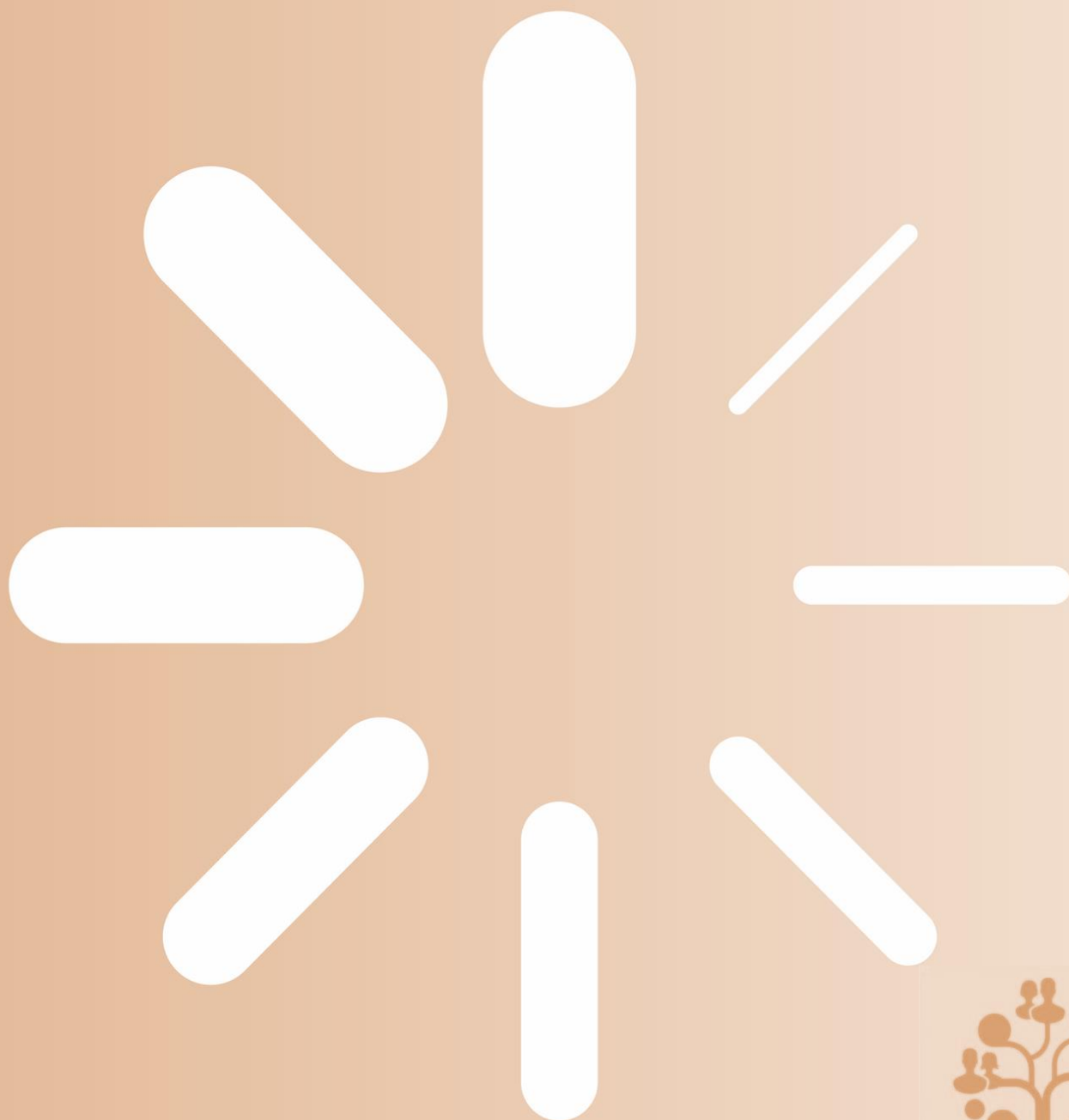


# Les Conseils Citoyens Indépendants à Grenoble 2 ans après



Ce document a été rédigé par la Mission Évaluation des politiques publiques de la Ville de Grenoble, à partir des travaux du comité de suivi et d'évaluation des Conseils Citoyens Indépendants, placé sous la présidence de Marina GIROD DE L'AIN, adjointe au Maire en charge de l'Évaluation et de la Prospective, qui s'est réuni entre le 15 juin et le 21 novembre 2017.

Ont participé aux travaux de ce comité entre juin et novembre 2017 :

**MEMBRES DES CCI :**

Anne-Marie DENY, CCI A  
Jean-Michel DENY, CCI A  
Annabelle BRETTON, CCI B  
Pierre GALLO-SELULA, CCI B  
Dominique BARBEYE, CCI C  
Anne SAOUDI, CCI C  
Guylène COLLET, CCI D  
Irène ALONSO, CCI E  
Mathieu BEHAGHEL, CCI E  
Aline BLANC-TAILLEU, CCI F  
Michel SCARANGELLA, CCI F  
Hélène SOUSBIE, CCI G

**EX-MEMBRES DE L'EX-COMMISSION EXTRAMUNICIPALE :**

Bruno FERRAND  
Maurice OZIL, LAHGGLO (Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble, Lien et Ouverture)

**MEMBRES ÉLUS DE LA VILLE DE GRENOBLE :**

Paul BRON  
Thierry CHASTAGNER  
Pascal CLOUAIRE  
Marina GIROD DE L'AIN

**MEMBRES DES SERVICES VILLE DE GRENOBLE :**

Pierre-Loïc CHAMBON, directeur de projets démocratie locale  
Patrick SERIS, responsable de la mission évaluation des politiques publiques  
Solène NASELLI, chargée de mission évaluation des politiques publiques

# Sommaire

---

<b>Préambule</b>	<b>4</b>
<b>1. La démarche d'évaluation</b>	<b>7</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Activité du comité de suivi et d'évaluation</li><li>• La méthodologie engagée</li></ul>	
<b>2. Rappel des analyses et préconisations formulées en 2016</b>	<b>11</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau des préconisations (oct. 16)</li><li>• Pilotage du dispositif CCI depuis cette date</li></ul>	
<b>3. État des lieux de la situation deux ans après</b>	<b>14</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les effectifs</li><li>• La composition</li><li>• Le fonctionnement interne</li><li>• Les activités réalisées ou en projet</li></ul>	
<b>4. Préconisations</b>	<b>19</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau des préconisations (nov. 2017)</li><li>• Divers constats &amp; questionnements</li></ul>	
<b>Annexes</b>	<b>24</b>

## Préambule

---

Ce rapport intitulé « **les Conseils Citoyens Indépendants de Grenoble, 2 ans après** » est rédigé après une deuxième séquence de la démarche de suivi et d'évaluation des CCI qui s'est déroulée entre juin et novembre 2017, soit une période de 6 mois.

Pour mémoire, la première séquence avait eu lieu entre janvier et octobre 2016, et avait abouti à la rédaction d'un premier document « les Conseils Citoyens Indépendants de Grenoble, 1 an après ».

Ce premier rapport, paru en novembre 2016 dressait l'état des lieux des CCI un an après leur création. Il avait permis de faire état de la réalité du fonctionnement des CCI en ce qui concerne leurs effectifs, leur composition et leur activité grâce à des éléments recueillis auprès de chacun des 7 CCI et leurs analyses.

Au-delà des chiffres et descriptions, le comité avait cherché à se positionner en novembre 2016 sur deux lectures possibles de la situation :

Pour les premiers, l'analyse des éléments recueillis indiquaient que l'année 2015/2016 avait permis d'asseoir le « fonctionnement de base » des CCI.

Les membres des CCI avaient appris à se connaître et avaient su créer des noyaux où la confiance mutuelle et la convivialité régnaient.

Toujours de leur point de vue, les conditions étaient alors réunies pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions de nouveaux membres.

Pour d'autres, certains aspects de la charte adoptée initialement (annexe page 25) méritaient d'être revisités pour améliorer et faciliter la mise en œuvre d'un objectif politique particulièrement ambitieux et mal défini d'un point de vue opérationnel : « les CCI seront les artisans de la démocratie ».

Avaient été ainsi questionnés :

- Le territoire pertinent d'un CCI : secteur / Ville / Métropole ?
- Les objets de mobilisation des CCI : à la seule initiative des CCI ?
- Le rapport aux autres dispositifs de participation citoyenne portés par la municipalité (notamment les budgets participatifs) ou à diverses politiques municipales (urbanismes, Air, Energie Climat,...)
- Les procédures de participation utilisées par les institutions Ville et Metro et particulièrement la nécessaire clarté de leurs objectifs et finalités.
- Les moyens pour développer la connaissance des institutions par des actions de formation
- Le contenu très normatif de la charte
- Les modalités très « institutionnelles » d'appartenance aux CCI.

Après un tour de table où l'ensemble des participants avait pu exprimer son point de vue, il avait été retenu l'idée qu'il fallait donner du temps au temps et de ne pas remettre en cause un dispositif encore trop jeune.

Cette analyse rejoignait celle de la municipalité : la première année avait permis de faire l'expérience de ce dispositif et d'en tirer des enseignements positifs.

Les mois à venir devaient permettre de suivre les effets des nouvelles mesures de recrutement décidées au printemps 2016 et mises en œuvre durant les mois de septembre et octobre 2016 : contacts téléphoniques par les CCI de personnes tirées au sort et appel à volontaires lors de l'opération « une semaine pour voter ».

C'est ainsi, après ces 7 mois d'une période de relance du recrutement, qu'en juin 2017 s'est réuni à nouveau le comité de suivi et d'évaluation.

Il a été décidé de reproduire les entretiens collectifs qui avaient été menés l'année précédente afin de se construire une représentation précise de la situation des CCI.

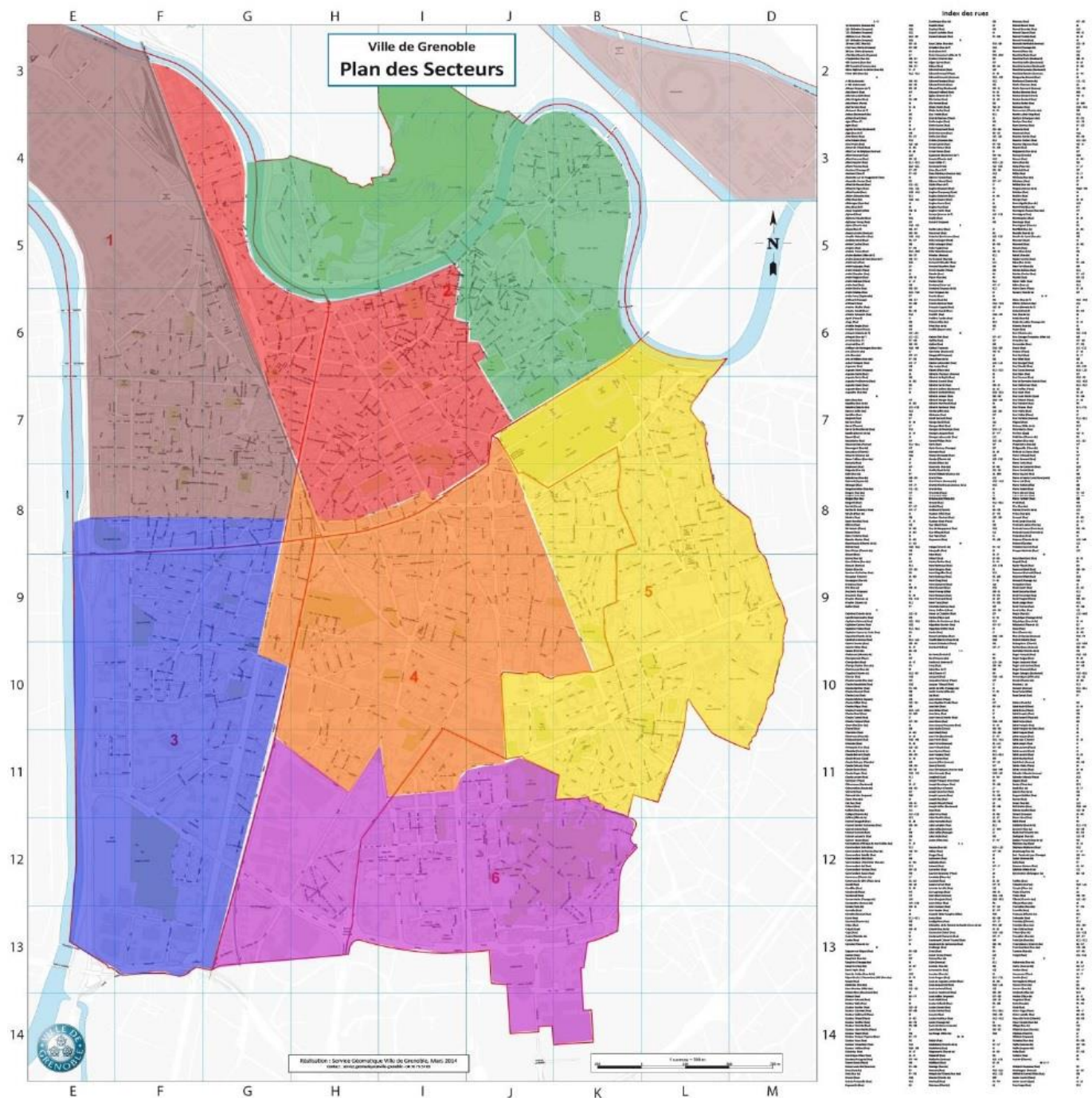
En novembre 2017, le comité s'est réuni à deux reprises pour analyser les éléments recueillis.

Il s'agissait d'élaborer des perspectives d'évolution du dispositif, sachant que celle-ci était pressentie comme désormais nécessaire.

A noter qu'un « séminaire de refondation » a été organisé par la municipalité les 1er et 2 décembre 2017, soit quelques jours après la tenue du dernier comité de suivi et d'évaluation du 21 novembre et ce, avant même que la rédaction définitive de ce rapport ne soit terminée.

Quelques résultats contenus dans ce rapport ont été présentés lors de l'introduction de ce séminaire (annexe page 67).

# Cartographie des 7 Conseils Citoyens Indépendants



- CCI A** = Berriat, St Bruno, Europole, Presqu'île
- CCI B** = Centre gare, Championnet, De Bonne, Hyper Centre
- CCI C** = Notre dame, Mutualité, Ile Verte, St Laurent, Esplanade
- CCI D** = Eaux claires, Mistral, Lys rouge, Rondeau, Libération
- CCI E** = Capuche, Alliés Alpains, Clos d'Or, Bajatière
- CCI F** = Abbaye, Jouhaux, Teisseire, Chatelet, Malherbe
- CCI G** = Villeneuve, Village Olympique, Vigny Musset, Beauvert

# 1. La démarche d'évaluation

- **Activité du comité de suivi et d'évaluation**
- **La méthodologie engagée**

## Activité du comité de suivi et d'évaluation

Ce comité s'est réuni sous la présidence de Marina Girod de l'Ain à 3 reprises dans la même dynamique que celle qui avait fonctionné lors de la première séquence : très bonne participation des représentants des CCI et grandes assiduités d'un ex-membre de l'ex-commission extramunicipale et d'un élu de l'opposition :

Nombre de présents au comité de suivi et d'évaluation							
	Membres actifs des 7 CCI	Ex-membres de l'ex commission extramunicipale	Membres d'autres instances citoyennes	Elu-e-s majorité	Elu-e-s opposition	Elu métropolitain	Total
<b>Nombre de membres prévu par la charte</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>20</b>
14 Janv.16	6	4	2	2 (1 excusé)	1	1	17 (1 excusé)
10 Fév.16	6	4	2	1 (2 excusés)	1	0	16 (2 excusés)
07 Avr.16	3 (2 excusés)	2 (2 excusés)	0 (2 excusés)	2 (1 excusé)	1	0	9 (7 excusés)
30 Juin 16	7	1	1	1 (2 excusés)	1	0	11 (2 excusés)
15 Sep. 16	5 (1 excusé)	1 (1 excusé)	1	2 (1 excusé)	1	0	10 (3 excusés)
18 Oct. 16	6	1	0	2 (1 excusé)	0 (1 excusé)	0	9 (2 excusés)
<b>15 Juin 17</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b> (1 excusé)	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>8</b> (1 excusé)
<b>09 Nov. 17</b>	<b>9</b> (1 excusé)	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>15</b> (1 excusé)
<b>21 Nov. 17</b>	<b>7</b> (2 excusés)	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b> (1 excusé)	<b>0</b>	<b>11</b> (3 excusés)

Les ordres du jour étaient les suivants :

- 15 juin 2017 :  
Réflexions du Comité au sujet de la situation actuelle des CCI,  
Validation d'un nouveau « tour d'horizon » des 7 CCI (cf. grille d'entretien 2016 à réactualiser)  
Relecture des préconisations du 1<sup>er</sup> rapport de novembre 2016
- 9 novembre 2017 :  
Présentation synthétique des éléments recueillis auprès des CCI  
Présentation par types d'activités  
Réflexion sur les préconisations possibles
- 21 novembre 2017 :  
Validation du contenu de l'actuel rapport (dont le tableau des préconisations)



## La méthodologie engagée

---

Le comité de suivi et d'évaluation réuni en date du 15 juin 2017 a donc décidé de refaire un état des lieux précis au sujet des CCI en utilisant le même guide d'entretien que celui utilisé en juin 2016.

Il s'agissait de repérer à nouveau l'état de fonctionnement des CCI comme lors du premier état des lieux, mais cette fois-ci en s'intéressant davantage aux activités et projets développés qu'aux questions d'effectifs, de composition et de fonctionnement... l'hypothèse étant faite que la question de l'activité conditionnait celle des effectifs.

De ce fait, certaines rencontres ont été décalées, le recueil d'éléments s'est fait par aller-retour écrit pour le CCI A et le rendez-vous avec le CCI G prévu en juillet n'a pas pu se mettre en place à la rentrée scolaire et n'a donc pas eu lieu.

Il est à noter que la situation des CCI peut varier de manière conséquente et très rapidement d'un trimestre à l'autre, voire d'un mois à l'autre, que ce soit en termes d'effectif, que ce soit au sujet des projets développés et des actions menées ou bien encore à propos de la dynamique présente au sein du CCI...

Le décalage du calendrier des entretiens a donc certainement eu un impact sur les éléments recueillis.

### Passation des entretiens collectifs

Pour mémoire, le guide d'entretien avait été construit collectivement au sein du comité de suivi et d'évaluation.

Il comprend trois volets et une question ouverte :

- Composition et fonctionnement interne du CCI : spécificités de chacun des CCI, type de fonctionnement (collégial, démocratique...), mixité sociale, parité, « personnes éloignées de la chose publique »...
- Activités du CCI : actions développées actuellement, actions en réflexion, leur diffusion, l'interpellation des institutions publiques...
- Rapport aux habitants et/ou usagers du secteur : actions à destination des habitants et/ou usagers, actions les intégrant...
- Pour terminer : forces et faiblesses (fonctionnement/composition, activité, rapport aux habitants), marges de progrès...

Effectifs des membres présents aux entretiens collectifs :

	Nombre de membres présents à l'entretien	
	1 <sup>ère</sup> vague (2016)	2 <sup>nd</sup> e vague (2017)
A	3	<i>Par écrit</i>
B	6	7
C	3	1
D	2	2
E	2	2
F	6	5
G	4	<i>Non tenu</i>
<b>Total :</b>	<b>26</b>	<b>17 + CCIA</b>

(Voir en annexe page 38 les 6 relevés de notes des 6 entretiens collectifs)

## **2. Rappel des analyses et préconisations formulées en 2016**

- **Tableau des préconisations (oct.16)**
- **Pilotage du dispositif CCI depuis cette date**

## Rappel du Tableau des préconisations (oct. 2016)

Constats	Préconisations stratégiques formulées sous forme d'objectifs	Préconisations opérationnelles
<p><b>7 CCI en activité, respectant la mixité F/H avec une majorité de personnes d'âge actif mais qui restent très homogènes socialement. Des noyaux durs motivés pour faire fonctionner les CCI, mais dont la dynamique est parfois très fragile.</b></p>	<p><b>Soutenir la dynamique des CCI en inscrivant, si besoin et s'ils le souhaitent, leur intervention dans un territoire plus large que celui de leur seul périmètre.</b></p>	<p><i>Favoriser et développer des actions au niveau global de la ville et de la Métropole et à travers l'inter-CCI</i></p>
	<p><b>« Alimenter » l'activité des CCI et sortir de la logique où celle-ci ne dépendrait uniquement que de leurs seules initiatives et donc responsabilité.</b></p>	<p><i>Compléter l'activité existante des conseils citoyens à partir d'objets de travail proposés par d'autres CCI et/ou par la Ville ou la Métropole ou bien encore en rejoignant d'autres dynamiques collectives</i></p>
		<p><i>Explorer la création d'un lien fonctionnel entre les CCI et le budget participatif et/ou le droit d'interpellation ou bien encore avec d'autres actions municipales (urbanisme, projets de territoire ou de secteur, Plan Municipal de Santé, Plan Air Energie Climat, évaluation des politiques publiques...)</i></p>
<p><b>Des CCI qui cherchent à mieux définir leurs rôles et s'articuler à d'autres acteurs dans les démarches de participation proposées par la Ville et la Métropole.</b></p>	<p><b>Clarifier les procédures de participation utilisées par les institutions Ville et Metro ainsi que le positionnement particulier des CCI. Réfléchir notamment à l'articulation avec les tables de quartier.</b></p>	<p><i>Élaborer un référentiel de la participation intégrant des exigences de clarté de la part des institutions (cf. l'échelle d'Arnstein) mais aussi de la part des citoyens</i></p>
	<p><b>Développer la connaissance des institutions locales et de leur fonctionnement par les membres des CCI.</b></p>	<p><i>Amplifier les démarches de formation déjà existantes proposées par la Ville, la Metro et le tissu associatif</i></p>
<p><b>Des CCI qui ont eu du mal durant la première année à définir leur marge d'autonomie (ou leur indépendance) au sujet, notamment, des modalités de recrutement « prévues par la charte ».</b></p>	<p><b>Penser la charte comme un document précisant les finalités et non pas comme fixant des règles de fonctionnement trop précises.</b></p>	<p><i>Revisiter et reformuler les objectifs généraux et finalités de la charte avec et par les membres actuels des CCI</i></p>
	<p><b>Réfléchir aux modalités d'appartenance aux CCI. Rechercher l'articulation des CCI avec les citoyens déjà organisés.</b></p>	<p>?</p>

## **Le pilotage du dispositif depuis octobre 2016**

---

En octobre 2016, le rapport validé par le comité de suivi et d'évaluation indiquait : « *Après un tour de table où l'ensemble des participants a pu exprimer son point de vue, il apparaît que la position du Comité est de donner du temps au temps. Il convient, dans les mois qui viennent, de suivre les effets des nouvelles mesures de recrutement décidées au printemps et au cours de l'été qui sont mises en œuvre durant ces mois de septembre et octobre 2016 : contacts téléphoniques par les CCI de personnes tirées au sort et appel à volontaires lors de l'opération « une semaine pour voter ».*

Il a donc été décidé :

- le lancement d'un nouveau tirage au sort qui a eu lieu durant le dernier trimestre 2016 (appels téléphoniques par les CCI de personnes tirées au sort par un prestataire).
- la mobilisation de nouveaux volontaires durant la semaine de vote d'octobre 2016.

D'autre part, suite aux préconisations d'octobre 2016 des actions ont été mises en œuvre par la Ville :

### Développer la dimension inter-CCI

- Trois temps de formation partagés entre tous les CCI
- Organisation d'un temps d'échange avec la Métropole suite à la demande de la Commission inter-CCI déplacement.

### Alimenter l'activité des CCI avec des propositions de la Ville.

- Proposition de jouer un rôle de « garant » dans des processus de participation citoyenne dans le champ de l'urbanisme (projets Esplanade et Flaubert).
- Groupes de travail citoyen sur le budget participatif et sur le contenu des Assises citoyennes jeunesse 2017
- Participation à la Commission de suivi de l'initiative citoyenne

### Élaborer un référentiel de la participation intégrant des exigences de clarté pour les institutions

- Implication des CCI dans la rédaction du *Guide pratique de la participation citoyenne*. Publication du Guide pratique en septembre 2017

### Renforcer les démarches de formation des membres des CCI

- Lancement du programme de formation en janvier 2017. Trois formations proposées à ce jour : formation « socle » CCI en partenariat avec Science-Po Grenoble ; techniques d'animation de réunions participatives ; la Métropole et ses compétences.

### Travailler l'articulation entre instances citoyennes et en particulier entre CCI et tables de quartier

- Organisation de rencontres CCI et UQ-Tables de quartier par secteur (1, 2 et 4)
- Organisation de plusieurs rencontres entre CCI et Tables de quartier avec la proposition d'un portage juridique des tables de quartier par l'ACCIG. Vote négatif de l'ACCIG.

# **3. État des lieux de la situation deux ans après (nov. 17)**

- **Les effectifs**
- **La composition**
- **Le fonctionnement interne**
- **Les activités réalisées ou en projet**

## Les effectifs

Pour rappel, la charte prévoit la mise en place de 7 CCI dont la composition est fixée à 20 membres tirés au sort sur une liste de personnes s'étant déclarées volontaires pour y participer et 20 tirés au sort sur liste électorale, soit un total de 280 personnes.

Il semble que les constats énoncés l'année précédente restent, dans leur grande ligne, identiques : les chiffres sont largement en deçà des objectifs énoncés. On note même cette année un fléchissement pour le nombre de présents : les CCI reposent sur une cinquantaine de personnes dont 30 en sont le noyau actif.

A noter que pour certains CCI il y a eu de grande variation de ces effectifs en fonction de la période de l'année.

Effectifs	Présents aux réunions		Participants aux noyaux actifs	
	Juin 2016	Juin/Oct. 2017	Juin 2016	Juin/Oct. 2017
A	15	10	12	10
B	16	10	8	4
C	10	7	7	4
D	5	8	5	2
E	10	4	8	4
F	8	10	8	6
<b>Sous-total</b>	<b>64</b>	<b>49</b>	<b>58</b>	<b>30</b>
G	6	<i>nc</i>	6	<i>nc</i>
<b>Total</b>	<b>70</b>		<b>54</b>	

L'espoir qui existait en novembre 2016 de voir remonter les chiffres des effectifs après les tirages au sort a été globalement déçu.

De plus, il existe un phénomène de rotation des membres au sein des CCI qui se traduit par des départs/arrivées et une instabilité des effectifs par voie de conséquence.

Ceci ne permet pas aux membres présents de développer une activité durable et pérenne.

Se cache ainsi, derrière les chiffres, un renouvellement important des membres :

	Nombres d'arrivées grâce au tirage au sort	Nombre de membres restés au sein du CCI
A	2	2
B	10	2
C	4	2
D	5	5
E	<i>Pas de tirage au sort</i>	
F	1 personne intéressée mais jamais venue = 0	0
G	<i>nc</i>	<i>nc</i>

On peut donc faire l'hypothèse que les chiffres auraient été beaucoup plus bas en l'absence des tirages au sort (phénomène de rotation) et que, dans le même temps, les raisons « structurelles » à l'origine des nombreux départs persistent.

## La composition

---

En ce qui concerne la composition, les observations restent les mêmes que l'année précédente :

- Parité femmes-hommes réussie.
- Âge : les personnes actives (30/60 ans) composent majoritairement les CCI (sauf pour le CCI G) ; les plus jeunes membres ont autour de 30 ans ; il y a peu de personnes âgées.
- Mixité sociale et diversité :
  - socialement homogène (notion souvent évoquée comme étant un échec) : les membres des CCI se décrivent comme étant issus des classes moyennes et classe supérieures,
  - absence de personnes « éloignées de la chose publique ».

## Le fonctionnement interne

---

Pour les membres encore présents, la satisfaction reste largement majoritaire / qualité des relations entre membres des CCI, souvent basée sur la collégialité (notion de « sociocratie » qui avait été proposée par l'association Aequitaz).

Le point noir récurrent reste lié aux faibles effectifs.

Pour certains :

- Trop de temps passé à recruter.
- Manque de responsabilité « attribuée » ...qui induit une perte de temps important et d'énergie pour prendre toute décision...ce qui nuit à la dynamique.

## Les activités réalisées ou en projet

---

En 2016, l'activité encore naissante, avait été présentée avec la typologie suivante :

- à l'initiative de chacun des CCI,
- à travers l'inter-CCI,
- suite à la sollicitation des institutions (Ville et Métropole).

Les objectifs principaux étaient alors de *se structurer, se faire connaître des habitants et des associations ou collectifs existants ... puis trouver et construire « à quoi on sert »*. Des différences significatives entre secteurs étaient notées.

Après les entretiens de cette année, mais aussi en perspective du travail de refondation à venir, il est proposé de s'attarder sur la réalité et le détail des actions et des activités développées par chacun des CCI.



Il apparaît clairement qu'il existe une grande hétérogénéité dans la nature des projets développés, dans le rapport aux autres organisations existantes et dans le rapport à la Ville et/ou à la Métropole.

Trois grands types d'activités peuvent être répertoriés de la manière suivante :

- Les activités sous forme de projets,
- Les activités sous forme de réflexion, de débats et d'actions au sujet des politiques municipales et métropolitaines,
- Les activités consacrées à la gestion du fonctionnement et à la communication des CCI.

Celles-ci se réalisent selon trois modalités :

- à l'initiative des seuls CCI,
- à l'initiative d'autres acteurs,
- en s'inscrivant dans l'action municipale ou métropolitaine.

Le tableau présenté ci-après synthétise les activités développées par les CCI.

Les mêmes tableaux présentant les activités pour chacun des CCI (sauf le G) sont annexés à ce rapport (page 30).

<b>Synthèse de l'activité des CCI (nov. 2017)</b>	<b>Projets et actions en direction des habitants</b>	<b>Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales ou métropolitaines ou autres</b>	<b>Gestion du fonctionnement et de la communication</b>
<b>à l'initiative du CCI ou en inter-CCI</b>	<p>Organisation d'actions diverses : socio-culturelles et d'animation locale, de sensibilisation sur des sujets locaux ou de société, d'information sur les services publics existants,...</p> <p>Financement de projets portés par des habitants</p>	<p>Recueil d'informations auprès des institutions et réflexion partagée avec d'autres organisations sur des projets d'aménagement « structurants »</p> <p>Recueil d'expressions du tissu local au sujet de « problèmes » et relais auprès des institutions</p>	<p>Action de communication sur les actions et sur le dispositif des CCI</p> <p>« Centralisation » à l'ACCIG et « externalisation » des tâches de gestion</p> <p>Gestion des budgets</p>
<b>à l'initiative, ou avec, d'autres acteurs</b>	<p>Participation au développement de projets divers au niveau des secteurs, de la ville ou de l'agglomération</p> <p>Création de commissions regroupant d'autres acteurs</p>	<p>Idem que ci-dessus</p> <p>Participation à des mobilisations collectives « revendicatrices »</p>	<p>Action de communication au sein de réseaux et d'événements existants</p>
<b>s'inscrivant dans l'action municipale</b>	<p>« Budget participatif » : information du public, accompagnement des porteurs de projets, portage de projets, participation à l'organisation opérationnelle...</p> <p>« La belle saison » : information du public et participation à l'organisation opérationnelle</p>	<p>Participation aux bilans, débriefings et évaluations des dispositifs « Budget participatif » et « la belle saison ».</p> <p>Participation aux instances de concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des projets d'urbanisme (+ ou - importants) du secteur ou à l'échelle de la Ville</li> <li>• du cadre de vie (GUSP)</li> <li>• de sujets « sensibles » (ex. : fermeture équipement)</li> </ul> <p>« Réflexion active » à la conception de la politique municipale / démocratie locale</p>	<p>Organisation d'un événement de promotion du dispositif municipal « CCI »</p>

# 4. Préconisations

- **Tableau des préconisations (nov. 2017)**
- **Divers constats & questionnements**

## Tableau des préconisations (nov. 2017)

---

Le constat principal de l'évaluation du dispositif des CCI est que leur sens n'est pas clairement défini. En effet, la question « à quoi on sert » a été formulée à de nombreuses reprises lors des deux vagues d'entretiens sous différentes formes :

- « Il faut se poser la question de *à quoi servent les CCI ?* et mettre en place une structure qui réponde à la question. Aujourd'hui, la réponse n'est toujours pas très claire ».
- Pour plusieurs personnes qui se sont retirées petit à petit du fonctionnement des CCI il existe une certaine frustration et un sentiment d'avoir fait quelque chose pour rien. Pour une autre personne, il est exprimé le fait de ne pas avoir trouvé « sa place » ni le sens du concept de CCI.

Ce manque de sens impacte fortement la motivation des membres et/ou potentiels membres et génère des malentendus entre membres des CCI et membres élu·e-s municipaux.

Face à ce constat, la principale préconisation est que le dispositif CCI fasse la distinction claire entre 3 catégories d'objectifs poursuivis :

- Le développement de projets
- La mise en débat des politiques publiques municipales et métropolitaines
- La participation à l'élaboration et/ou l'évaluation des politiques publiques municipales et métropolitaines.

Une deuxième préconisation concerne la réflexion à tenir au sujet du cadre de dialogue entre CCI et élus, sachant que le cadre du Conseil Municipal apparaît comme non adapté, car ne favorisant pas le dialogue et les échanges.

Constats (nov. 2017)	Préconisations stratégiques formulées sous forme d'objectifs		Pistes d'actions (parmi d'autres possibles)
<p><b>Le sens des CCI n'est pas clairement défini :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>ce qui impacte fortement la motivation des membres et/ou des potentiels membres</b></li> <li>- <b>et génère des malentendus entre membres des CCI et élu·e·s municipaux</b></li> </ul>	<p><b>1. Distinguer les objectifs en trois catégories :</b></p>	<p><b>Développer des projets</b></p>	<p><i>Intégrer davantage les projets portés par les CCI dans les différents dispositifs municipaux existants visant à développer l'initiative citoyenne (Budget Participatif, etc.)</i></p> <p><i>Définir des critères quant à l'utilisation des financements attribués aux CCI pour développer ou soutenir des projets</i></p>
		<p><b>Échanger et débattre des politiques publiques</b></p>	<p><i>Définir les modalités pour que les CCI (en inter CCI ?) choisissent et proposent les politiques ou actions publiques au sujet desquelles ils souhaitent échanger et débattre.</i></p> <p><i>Définir les modalités pour que la Ville choisisse et propose les politiques ou actions publiques pour lesquelles elle souhaite avoir un avis des CCI.</i></p> <p><i>Définir les modalités qui rendent possible un débat le plus large possible avec les habitant·e·s.</i></p>
		<p><b>Participer à l'élaboration et/ou à l'évaluation des politiques publiques</b></p>	<p><i>Définir les modalités pour que la Ville choisisse et propose les politiques ou actions publiques pour lesquelles elle souhaite une participation des CCI et des habitants.</i></p> <p><i>Définir les modalités pour que les CCI se positionnent sur ces propositions.</i></p>
	<p><b>2. Mieux définir les modalités de relation entre CCI et élu·e·s municipaux</b></p>	<p><i>Réfléchir s'il faut poursuivre ou pas les questions orales aux CM</i></p> <p><i>Organiser la relation entre CCI, élu·e·s et directions au travers de commissions thématiques, groupe de travail, etc.</i></p>	

## Divers constats & questionnements

---

Par ailleurs, au-delà de ces deux préconisations, il est intéressant de partager plusieurs constats ou réflexions énoncés par différents membres du comité de suivi et d'évaluation présents les 9 et 21 novembre 2017 et évoqués de façon récurrentes lors des entretiens :

### La légitimité

#### Comment penser la notion d'indépendance ?

Bien que les CCI soient « ouverts à tous » et composés actuellement de personnes d'origines politiques différentes (même si l'origine politique est non affichée (cf. charte), les CCI sont considérés comme proches de la municipalité actuelle ce qui peut nuire à leur image et par voie de conséquence affaiblir leurs effectifs.

Par ailleurs la notion d'indépendance doit être mieux réfléchi et appréhendée par le dispositif : agir dans un cadre d'action porté par la Ville n'est pas forcément synonyme de prêter allégeance.

#### Comment penser la notion de représentativité ? Et faut-il rendre obligatoire, ou non, le fait d'associer des habitants à la mise en place des projets portés par les CCI ? (sachant que les membres des CCI sont eux-mêmes des habitants)

En complément de la question précédente, en quoi les CCI sont-ils les représentants des autres habitants ? Sont-ils légitimes ? Est-ce que le fait d'associer les habitants aux actions et aux projets permet de confirmer cette représentativité ? La recherche de la représentativité des CCI reste essentielle dans le dispositif actuel même si pour certains membres il faudrait en faire le deuil.

#### Comment faire en sorte que le dispositif CCI soient portés par l'ensemble des autres élus et directions thématiques au-delà de la seule politique de démocratie locale ? Comment amplifier l'intérêt des autres élus et directions thématiques ?

A ce stade, il serait intéressant de vérifier auprès de tous les élu-e-s municipaux quelle est leur perception des CCI et de leur intérêt pour le dispositif et ce pour chacune des politiques municipales au-delà de la seule délégation « démocratie locale ».

### Le tirage au sort

#### Quelles conditions à son usage ?

Les conditions d'un « bon usage du tirage au sort » semblent être : objet bien délimité, durée définie, impact clarifiés à l'avance, tiers animateur... ce qui n'est pas le cas de figure des CCI actuels. Constat est fait que certains « tirés au sort », d'abord curieux, se sont pris au jeu ensuite mais que cela reste très minoritaire.

### **Faut-il garder ou changer l'appellation du dispositif ?**

Au-delà du fait que l'abréviation CCI fait couramment référence à la Chambre de Commerce et d'Industrie, il semble pertinent, au moment où le dispositif va être repensé et redéfini politiquement, de décider s'il est opportun ou pas de garder la même appellation.

## Liste des annexes

---

Charte de fonctionnement des CCI	25
Tableaux de l'activité de chacun des CCI	30
Les 6 relevés de notes des 6 entretiens collectifs	38
Diaporama de présentation de l'évaluation lors du séminaire du 01/12/2017 de refondation	67



## **Charte de fonctionnement des Conseils Citoyens Indépendants**

*Cette charte est le fruit du travail de la commission extra-municipale qui s'est réunie cinq fois entre le 17 décembre 2014 et le 26 février 2015. Elle s'inscrit dans une démarche de co-construction des Conseils Citoyens Indépendants, initiée à l'automne 2014, avec notamment la tenue des premières Assises Citoyennes à Grenoble.*

### **PREAMBULE**

---

Des citoyens soucieux du vivre-ensemble et de contribuer au bien commun souhaitent s'engager à contribuer par leurs idées et leur engagement à porter des projets et à discuter des politiques municipales et intercommunales sur le territoire grenoblois.

De son côté, la Ville de Grenoble poursuit l'objectif d'associer les habitants à l'élaboration des politiques municipales afin d'enrichir l'action publique et de favoriser l'émergence de projets nouveaux. La Ville de Grenoble souhaite ainsi favoriser la mise en place d'espaces d'information, de formation et de débats pouvant prendre la forme d'instances ou de dispositifs renouvelés de participation citoyenne, reconnaissant ainsi la capacité de tous les résidents grenoblois, notamment les plus éloignés des instances de participation, à agir et mobiliser leurs savoirs d'usages, leur compréhension de la société et réaffirmer leurs capacités d'interpellation et de création.

C'est dans cet esprit que la Ville de Grenoble a souhaité réinterroger les dispositifs en place en initiant une démarche de co-construction élus / citoyens volontaires pour aboutir Conseils Citoyens Indépendants.

Cette présente charte est un document contractuel qui a pour objet d'acter des principes, des rôles, des modalités de fonctionnement ainsi que des engagements réciproques entre la Ville et les membres des Conseils Citoyens Indépendants.

Les Conseils Citoyens Indépendants s'inscrivent dans les modalités décrites par la Loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002 et la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

### **CREATION DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS**

---

Les Conseils Citoyens Indépendants sont créés par délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2015.

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

---

Chaque membre respecte les libertés individuelles et les principes de non-discrimination de quelque ordre que ce soit sans intention partisane. Etre membre d'un Conseil Citoyen Indépendant est une démarche citoyenne. Chacun se mobilise pour contribuer à la sérénité des débats et à respecter la liberté de parole ou de participation des autres membres.

Sont interdits les attitudes ou propos provocateurs, injurieux ou discriminatoires, les comportements susceptibles de constituer des pressions, physiques ou morales, sur d'autres membres ou de troubler l'ordre

public dans les réunions ou dans toutes autres rencontres organisées par les Conseils Citoyens Indépendants.

Tout membre d'un Conseil Citoyen Indépendant qui se déclare candidat à un mandat électoral suspend sa participation au Conseil Citoyen Indépendant.

Les Conseils Citoyens Indépendants peuvent continuer de travailler en tant qu'instance indépendante pendant les périodes de campagnes électorales.

Les membres des Conseils Citoyens Indépendants ne peuvent ni ne doivent utiliser à des fins personnelles ou de propagande l'ensemble des adresses des membres des Conseils Citoyens Indépendants.

Le non-respect de la présente charte peut entraîner une exclusion du Conseil Citoyen Indépendant, sur proposition du Conseil Citoyen Indépendant et validation de la Ville.

## ROLE ET MISSIONS DES CONSEILS CITOYENS

---

Les Conseils Citoyens Indépendants sont appelés à être des lieux d'échanges, d'émergence d'initiatives citoyennes et de co-construction avec la Ville de Grenoble.

Les Conseils Citoyens Indépendants sont des « artisans de la démocratie » : ils ont pour mission d'encourager et d'animer la participation à l'échelle de leurs territoires. Ils organisent la co-construction de propositions et de projets sur leurs territoires, en allant chercher l'ensemble des citoyens et acteurs concernés, notamment les plus éloignés de la vie publique.

- Ils choisissent en toute indépendance, les thématiques à leur agenda ;
- Ils peuvent ainsi être à l'initiative de nouveaux projets et/ou s'engager dans un processus de co-construction de projets à l'initiative par la Ville ;
- Ils ont un rôle de « veilleur », donneur d'alerte pour interpellier la Ville ;
- Ils communiquent auprès des citoyens via des moyens diversifiés ;
- Ils organisent la mobilisation du plus grand nombre de citoyens, au travers de moyens innovants et diversifiés. Les modalités de cette participation sont laissées à la créativité de chaque Conseil Citoyen Indépendant (porte à porte, animations de rue, assemblées de quartier, débat public, etc.).
- Ils peuvent assurer un suivi des décisions issues du travail de co-construction avec la municipalité et participer à l'évaluation de leurs mises en œuvre.

**Les modalités de dialogue avec la Ville de Grenoble sont les suivantes :**

1. *Le Conseil Citoyen Indépendant peut produire une contribution ou être amené à construire un projet avec la Ville qui :*
  - *Dès lors que ce projet donne lieu à une délibération, l'amènera à être associé et entendu dans le circuit décisionnel de production de cette délibération.*
  - *Si le projet ne donne pas lieu à une délibération, un débat public, (dont les modalités seront co-construites) pourra être organisé en présence des élus.*
2. *Par ailleurs, les Conseils Citoyens Indépendants ont la possibilité de poser une question orale au Maire ou son représentant, dans les conditions telles que prévues par l'article 25 du règlement intérieur du Conseil Municipal.*

*Ces questions orales auxquelles le Maire ou son représentant est invité à répondre en séance publique doivent relever de la compétence du Conseil Municipal.*

*Le texte de la question doit être rédigé et transmis au Maire par écrit au moins cinq jours avant la séance du Conseil.*

*Il est à la charge des Conseils Citoyens Indépendants de s'organiser pour ne proposer qu'une seule question d'actualité par Conseil Municipal. Dans l'hypothèse où plusieurs questions orales seraient transmises au Maire, la municipalité se verrait dans l'obligation de les déclarer irrecevables.*

## TERRITOIRES

---

Les Conseils Citoyens Indépendants sont créés à l'échelle des bassins de vie. Ils couvrent l'ensemble du territoire communal. Ils respectent la géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville et s'inspirent des périmètres scolaires des collèges et des unions de quartier(s). Ces limites peuvent être amenées à évoluer dans le temps en fonction des transformations urbaines de la ville, de la Métropole et des usages des habitants.

Sont ainsi créés sept Conseils Citoyens Indépendants (carte en annexe).

Chaque citoyen choisit son Conseil Citoyen Indépendant de rattachement, en fonction de ses usages de la ville.

## COMPOSITION ET RENOUVELLEMENT DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS

---

### **Composition des Conseils Citoyens Indépendants**

Chaque Conseil Citoyen Indépendant est composé d'habitants et d'usagers du territoire. Les associations ne sont pas représentées en tant que telles. Les Conseils Citoyens Indépendants sont ouverts aux résidents étrangers et sont composés dans le respect des règles de parité.

Le nombre de membres est fixé à un maximum de 40 par Conseil Citoyen Indépendant :

- 20 membres tirés au sort parmi une liste de personnes volontaires,
- 20 membres tirés au sort parmi une liste à définir à l'échelle du Conseil Citoyen Indépendant.

Pour assurer un objectif de diversité dans la composition des Conseils Citoyens Indépendants, une attention particulière sera portée lors de la mobilisation des membres volontaires, à l'attention des publics jeunes, et des plus éloignés de la chose publique.

Afin de garantir leur autonomie de fonctionnement, les Conseils Citoyens Indépendants ne sont pas co-présidés par les élus.

### **Conditions de désignation des membres des Conseils Citoyens Indépendants**

Nul ne peut être désigné simultanément membre de plus d'un Conseil Citoyen Indépendant.

Les membres doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 16 ans,
- habiter ou exercer une activité à Grenoble,
- être une personne physique.

Les élus, quel que soit leur mandat électoral, ne peuvent être membre d'un Conseil Citoyen Indépendant.

La participation au Conseil Citoyen Indépendant est bénévole. Une prise en charge des frais de participation – garde d'enfants, transport, etc. – peut être envisagée.

#### **Renouvellement des membres des Conseils Citoyens Indépendants**

Les membres sont désignés pour un mandat de deux ans. La première année de fonctionnement de juin 2015 à juin 2016 fait exception à cette durée de mandat. Ainsi, les membres des Conseils citoyens présents depuis juin 2015 pourront, à leur demande, faire exceptionnellement un mandat de trois ans.

En cas de démission ou de décès d'un membre, celui-ci est remplacé par la personne suivante sur les listes complémentaires (liste des volontaires ou du tirage au sort).

Lorsque les listes complémentaires sont épuisées :

- Les Conseils citoyens pourront relancer un tirage au sort pour compléter les membres tirés au sort.
- les Conseils citoyens indépendants pourront proposer à des citoyens ayant manifesté leur intérêt de devenir membres volontaires à part entière du Conseil. Si les volontaires sont plus nombreux que le nombre de places disponibles, ils seront tirés au sort dans le respect de la parité femme-homme.

## **FONCTIONNEMENT DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS**

---

Les Conseils Citoyens Indépendants élaborent leur agenda et définissent eux-mêmes leurs méthodes de travail. Les membres des Conseil Citoyen Indépendant décident des projets et sujets sur lesquels ils souhaitent s'investir. En fonction de ces choix, ils décident des modalités de mobilisation, de participation et de travail avec l'ensemble des citoyens et acteurs concernés.

#### **COMMISSIONS THEMATIQUES**

Des commissions thématiques peuvent être créées lorsqu'un sujet dépasse le cadre territorial du Conseil Citoyen Indépendant ou qu'il nécessite d'associer d'autres acteurs non présents dans les Conseils Citoyens Indépendants (élus, services, associations, personnalités qualifiées, etc.).

Ces commissions sont créées par les Conseils Citoyens Indépendants, à la demande des Conseils Citoyens Indépendants ou sur proposition de la Ville de Grenoble ou de citoyens grenoblois non membres.

#### **ORGANISATION INTERNE ET COORDINATION**

Chaque Conseil Citoyen Indépendant définit ses modalités internes d'organisation.

Des modalités de coordination seront mises en place entre les Conseils Citoyens Indépendants.

#### **CREATION DE « TABLES DE QUARTIER » DANS LES TERRITOIRES PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (Alma -Très-Cloître, Teisseire-Abbaye-Jouhaux, Mistral-Lys Rouge, Villeneuve-Village Olympique)**

Des « tables de quartiers » sont créées dans les territoires prioritaires de la politique de la ville et seront articulées avec les Conseils Citoyens Indépendants.

Ces « tables de quartiers » sont reconnues par Grenoble Alpes Métropole comme conseils citoyens tels que prévus par la politique de la ville.

## GESTION DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS

---

Une association de gestion, loi 1901, sera créée afin de gérer les moyens mis à disposition des Conseils Citoyens Indépendants et des « tables de quartiers ». Elle est composée de membres issus des Conseils Citoyens Indépendants et des « tables de quartiers ».

## EVALUATION DES CONSEILS CITOYENS INDEPENDANTS

---

Un comité de suivi et d'évaluation est créé pour assurer une évaluation « au fil de l'eau » des Conseils Citoyens Indépendants. Il est composé de membres des Conseils Citoyens Indépendants, de personnalités qualifiées, et d'élus. Ce comité devra définir des critères d'évaluation lui permettant d'analyser la participation aux Conseils Citoyens Indépendants et de mesurer l'impact de ces Conseils sur les politiques publiques.

Il aura également pour objet de réviser la présente charte.

## RELATIONS AVEC LA VILLE DE GRENOBLE ET LA METROPOLE GRENOBLOISE

---

La Ville de Grenoble reconnaît l'indépendance des Conseils Citoyens Indépendants, et s'engage à :

- Octroyer à l'association de gestion des Conseils Citoyens Indépendants et des « tables de quartiers » des moyens pour leurs fonctionnements via une convention de partenariat. Ces moyens pourront être affectés à des moyens humains (afin de garantir l'animation, la formation, la communication...),
- Mettre à disposition des Conseils Citoyens Indépendants, en fonction de leurs besoins, des salles de réunion,
- Reconnaître les Conseils Citoyens Indépendants comme des partenaires pour la construction des projets et politiques publiques. Ainsi, la Ville de Grenoble s'engage à transmettre toutes les informations dont un Conseil Citoyen Indépendant aurait besoin, hormis celles qui auraient un caractère privé, confidentiel, dans le cadre de la loi du 17 juillet 1978, portant sur la liberté d'accès aux documents administratifs et la réutilisation des informations publiques.

Les Conseils Citoyens Indépendants sont associés aux instances métropolitaines de participation.

<b>A</b>	<b>Projets / actions en direction des habitants</b>	<b>Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales ou métropolitaines ou autres</b>	<b>Gestion du fonctionnement et de la communication</b>
<b>à l'initiative du CCI ou en inter-CCI</b>	Organisation de la venue à Grenoble de l'exposition « contrôle au faciès » de la fondation « Open society »	En inter-CCI : participation à la commission déplacement	Inter CCI : la commission communication
<b>à l'initiative (ou avec) d'autres acteurs</b>	Une étude de faisabilité sur le montage éventuel d'une nouvelle Ecole des Parents à Grenoble  Suivi du projet de requalification du Magasin des Horizons	Recherche d'informations et participation à la concertation autour de l'axe Chrono vélo Nord Sud	
<b>qui s'inscrivent dans l'action municipale</b>	Organisation d'une réunion publique pour les porteurs de projets pour le budget participatif 2017  Soutien au projet « sécurisation du carrefour Berriat - rue Pierre Sémard »	Participation aux réunions de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP).  Participation à des réunions experts/habitants du projet urbain de l'Esplanade  Participation au comité de pilotage des travaux d'aménagement d'une rue du secteur.	

<b>B</b>	<b>Projets / actions en direction des habitants</b>	<b>Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales ou métropolitaines ou autres</b>	<b>Gestion du fonctionnement et de la communication</b>
<b>à l'initiative du CCI ou en inter-CCI</b>	<p>Soutien à l'organisation de la venue à Grenoble de l'exposition « contrôle au faciès » de la fondation « Open society » proposée par le CCI A.</p> <p>Action de mobilisation / enlèvement des encombrants, gestion des déchets et compostage.</p>	<p>Mise en place d'une formation interne / au sens des CCI avec l'aide d'un prestataire « Virus36 ».</p> <p>Réflexion / lecture publique</p> <p>Tenir une conférence au sujet de la « démocratie citoyenne » afin d'en débattre.</p>	<p>Mise en place d'une formation interne / l'organisation interne du CCI avec l'aide d'un prestataire « Virus36 »</p> <p>Mise en place (et recrutement) d'un secrétariat pour faciliter la mise en œuvre du dernier tirage au sort</p> <p>Participation à l'ACCIG</p>
<b>à l'initiative (ou avec) d'autres acteurs</b>		<p>En collaboration avec 4 UQ, le CCI A et autres cosignataires, s'organiser pour avoir de l'information en amont des décisions au sujet des axes « chrono vélos »</p>	
<b>qui s'inscrivent dans l'action municipale</b>	<p>Présence active lors de la semaine de votation à l'hôtel de Ville avec incitation auprès du public pour voter et s'intéresser aux CCI et budget participatif.</p>	<p>Avis sur la politique de stationnement</p> <p>Participation au projet cœur de ville-cœur d'agglo</p> <p>Participation à l'évaluation du dispositif du budget participatif</p>	<p>Avec les autres CCI : Organiser une fête des CCI avec l'intention de faire connaître les CCI aux citoyens</p>

<p style="text-align: center;"><b>C</b></p> <p style="text-align: center;">Tableau corrigé le 20/11/2017 par le CCI C</p>	<p style="text-align: center;"><b>Projets / actions en direction des habitants</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales ou métropolitaines ou autres</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Gestion du fonctionnement et de la communication</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>à l'initiative du CCI ou en inter-CCI</b></p>	<p>Tirage au sort et accueil de nouveaux membres.</p> <p>Financement et montage d'un projet qui a été proposé au BP et refusé par la ruche (vu son intérêt : jeux sur l'espace public)</p> <p>Participation active au projet conférence-exposition « contrôle au faciès » initié par le CCI A.</p>	<p>Participation à la commission inter-CCI déplacements</p> <p>Discussions internes au CCI C sur des sujets divers (notamment sur les politiques menées à l'échelle locale, métropolitaine voire nationale) à chacune de leurs plénières mensuelles</p> <p>Questions au Conseil Municipal</p>	<p>Participation active à la Commission Communication.</p> <p>Participation active au Conseil d'Administration.</p> <p>Création d'un logo propre au CCI C et édition d'une carte de visite</p>
<p style="text-align: center;"><b>à l'initiative (ou avec) d'autres acteurs</b></p>	<p>Participation au collectif de défense de la Poste : récolte de signatures sur le marché, distribution de Flyer, participation à la délégation reçue par la direction de la poste</p> <p>Soutien financier à une action portée par différentes UQ : cinéma débat « l'urgence de ralentir »</p> <p>Suite à la proposition faite par l'UQ de l'Île Verte, participer à la fête de l'UQ en septembre. (annulée cause intempéries)</p> <p>Participation à un groupe de travail avec le CAIRN et soutien</p>	<p>Participation à un temps d'échange avec les UQ lors de l'A.G. du CLUQ</p> <p>Participation aux journées GUSP à Pont de Claix.</p>	<p>Participation à une séance de formation à l'animation de groupe avec Aequitaz à l'initiative de la Ville.</p> <p>4 membres du CCI-C suivent la formation Certificat d'initiative Citoyenne proposée par la Ville en collaboration avec Sciences Po.</p>



<p><b>qui s'inscrivent dans l'action municipale</b></p>	<p>Réunion publique sur le secteur, en amont de la ruche aux projets, ouverte aux porteurs de projets : 20 présentations croisées.</p> <p>Présentation de projets au Budget Participatif 2017</p> <p>Accompagnement et soutien d'une personne à la ruche et représentation pour une autre (absente ce jour-là)</p> <p>Aide physique à l'installation matérielle de la ruche aux projets</p> <p><u>Participation à la belle saison :</u> Préparation de l'opération avec le service de la Propreté Urbaine et le téléphérique Participation active à l'animation de la journée</p> <p>A venir, suivi des deux projets Budget Participatif 2017 co-portés par des membres du CCI-C (nichoirs ... et Un pas vers l'eau)</p>	<p>Participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au débriefing de l'opération de la ruche aux projets</li> <li>- à la commission de suivi du Budget Participatif.</li> <li>- aux Rencontres Nationales du Budget Participatif à Rennes.</li> <li>- au Comité de suivi et d'évaluation des CCI.</li> <li>- à la commission de suivi de l'initiative citoyenne.</li> <li>- au comité de suivi stationnement.</li> <li>- à la concertation Esplanade comme garant.</li> <li>- temps échange déplacement Métro. Groupe de travail concertation Hauquelin.</li> <li>- au Groupe de travail Salle des Vignes. Plan vélo Ile Verte.</li> <li>- réunions projet Passerelle St Laurent. Groupe de travail Boîtes à livres.</li> </ul> <p>Séminaire de refonte des CCI.</p>	<p>Préparation et dépôt de la Demande de subvention Ville.</p>
---	--	--	--

<b>D</b>	<b>Projets / actions en direction des habitants</b>	<b>Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales ou métropolitaines ou autres</b>	<b>Gestion du fonctionnement et de la communication</b>
<b>à l'initiative du CCI ou en inter-CCI</b>	<p>Financement d'un projet qui a été refusé par la ruche : barbecue fixe dans le parc Bachelard</p> <p>Soutien à l'organisation de la venue à Grenoble de l'exposition « contrôle au faciès » de la fondation « Open society » proposée par le CCI A.</p> <p>Relayer le problème du revêtement de la cour repéré par les parents d'élèves de l'école de la Houille Blanche auprès des responsables municipaux.</p> <p>L'idée de faire des « enquêtes vidéo » est présentée par un membre présent : il s'agirait de capturer des images soit pour faire remonter un problème (exemple des problèmes de la cour de la Houille Blanche), soit pour informer les habitants du quartier sur ce qui existe dans le quartier (exemple faire le tour des équipements socio-culturels) soit encore aborder des questions de la vie du quartier (Roms...)</p>		
<b>à l'initiative (ou avec) d'autres acteurs</b>	<p>Collaboration avec la MJC Anatole France pour l'élaboration du projet Jeunes sur l'antenne du Lys Rouge.</p> <p>Le CCI est invité à participer au conseil de gestion du projet « le Parc des Arts » et soutiendra celui-ci notamment en relayant l'information.</p>	Participation à des temps d'échange avec les UQ des Eaux Claires et Rondeau Libération.	Travail sur le flyer du forum des associations du secteur 3.
<b>qui s'inscrivent dans l'action municipale</b>			

<b>E</b>	<b>Projets / actions en direction des habitants</b>	<b>Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales ou métropolitaines ou autres</b>	<b>Gestion du fonctionnement et de la communication</b>
<b>à l'initiative du CCI ou en inter-CCI</b>		<p>En inter-CCI : participation à la commission déplacement</p> <p>A partir d'une analyse de ce qui ne fonctionne pas dans le « système CCI » d'aujourd'hui, le CCI E a élaboré un projet : « les jurys citoyens ».</p>	<p>Le CCI E participe à l'association de gestion, à la commission communication, à la mise en place d'outils de réseaux sociaux (Tweeter, Facebook,...), à la définition et mise en place d'une fonction ressource administratif des CCI.</p>
<b>à l'initiative (ou avec) d'autres acteurs</b>		<p>Participation à la mobilisation du quartier au sujet de la fermeture de la bibliothèque Alliance par l'organisation de réunions publiques rassemblant différents acteurs du quartier (association de parents d'élèves, commerçants, habitants,...) afin de relayer les points de vue de ceux-ci auprès de l'élue à la culture au sujet de la question de la fermeture de la bibliothèque.</p>	
<b>qui s'inscrivent dans l'action municipale</b>	<p>Participation à l'organisation de la ruche aux projets : bonne dynamique, 4 projets retenus et 2 projets lauréats au final cat. « ville »</p>	<p>Participation au groupe de W mis en place par la Ville / Espace de vie sociale sur le quartier Alliés-Alpins après la fermeture du centre social CAF</p> <p>Participation à l'élaboration du « guide de la participation » proposée par la Ville</p> <p>(Volonté de) participation au processus d'aménagement urbain sur Flaubert organisée par la SEM SAGES</p>	

<b>F</b>	<b>Projets / actions en direction des habitants</b>	<b>Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales ou métropolitaines ou autres</b>	<b>Gestion du fonctionnement et de la communication</b>
<p align="center"><b>à l'initiative du CCI ou en inter-CCI</b></p>	<p>Création d'une commission ad hoc afin de réaliser d'une plaquette d'information à l'attention des parents des enfants 0-6 ans du secteur géographique concerné par le CCI</p> <p>Rencontre « contes » : embauche d'un conteur professionnel pour les ateliers à La Maison Enfantine et à la Maison de l'Enfance Bajatière, préparation de la séance avec des habitants conteurs issus du quartier et des personnes âgées des EPA.</p>	<p>Elaborer un plan piéton, du même type que le plan vélo.</p>	<p>recruter une personne qui assurerait le secrétariat. Il s'agirait de « libérer » la seule personne du CCI qui assure aujourd'hui les CR.</p>
<p align="center"><b>à l'initiative (ou avec) d'autres acteurs</b></p>	<p>Projections de films dans le cadre du CNC opération « cinéma-solidaire » au sein de la MDH et de la MJC</p> <p>Soutien du projet « Irrévérence »,... action du CLUQ qui cherche à rendre visibles, et valoriser les artistes qui habitent et vivent dans chacun des quartiers de la Ville.</p> <p>Participation et soutien financier à une opération du collectif « mieux vivre » à l'initiative de la MDH Parcours découverte de Teisseire-Malherbe et pique-nique à la Poterne.</p> <p>Participer au projet « recherche de stage 3<sup>ème</sup> » sur le secteur 5, en lien avec la Chaufferie</p>		<p>Tenue d'un stand au marché de Noël de Teisseire.</p>

<b>qui s'inscrivent dans l'action municipale</b>	Soutien aux porteurs de projet dans le cadre du budget participatif.	Elaboration d'un « Plan Vélo » sur le secteur.  Participation à des ateliers publics, proposés par SEM SAGES au sujet des réaménagements du quartier (place du marché, av. Jeanne d'Arc,...) et au projet « Particules »	
--	--	--	--

<b>G</b>	<b>Projets / actions en direction des habitants</b>	<b>Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales ou métropolitaines ou autres</b>	<b>Gestion du fonctionnement et de la communication</b>
<b>à l'initiative du CCI ou en inter-CCI</b>			
<b>à l'initiative (ou avec) d'autres acteurs</b>			
<b>qui s'inscrivent dans l'action municipale</b>			

## ENTRETIEN AVEC LE CCI A (retours par écrit)

Le 19 septembre 2017

### 1. Activité du CCI

#### 1.1 Quels sont les actions actuellement développées par votre CCI ? Les faites-vous connaître ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

- Une action a démarré par une personne du CCIA autour de la prévention sur les contrôles au faciès. Associée à l'exposition "Egalité Trahie" ce travail est soutenu par l'ensemble des CCI (du 7 Octobre au 21 Nov. 2017). Cette action et son financement associé nous tient particulièrement à cœur et nécessitera une participation importante des membres des CCI.
- Une autre action sur la concertation autour de l'axe Chronovélo Nord Sud a été engagée en juin avec une demande de rencontrer certains élus soutenue par le CCI B et les UQs, le courrier associé n'a pas été suivi d'effets. Cet engagement autour de la problématique des déplacements a déjà été porté par le CCI A avec des demandes réitérées de participation en amont aux projets du quartier (vélo mais aussi stationnement et règlement des marchés). En particulier suite à une rencontre que nous avons eue avec M. Clouaire le 29 nov. 16 et un engagement de sa part (voir compte rendu) malheureusement sans suite malgré 4 relances.
- En 2017, nous avons également organisé une réunion publique le 14 mars où nous avons présenté le CCI et ses actions et écouté certains porteurs de projets pour le budget participatif 2017. Parallèlement nous avons soutenu l'un d'entre eux dont le sujet était la sécurisation du carrefour Berriat - rue Pierre Sénard
- Place St Bruno : participation de certains d'entre nous au GUSP.
- Un membre du CCIA suit l'avancée du projet de requalification du Magasin des Horizons.
- Il a également mené à bien, six mois durant, une étude de faisabilité sur le montage éventuel d'une nouvelle Ecole des Parents à Grenoble, projet soutenu par le CCIA, bénéficiant de l'appui de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et suivi par la CAF et la Métro ; le travail est en cours de finalisation (et c'est la partie la plus délicate à mener).

Réunion publique du 14 mars + diffusion de l'OdJ des plénières dans le site web des CCI + diffusion d'un CR simplifié.

Participation à des évènements de la vie de quartier: tenue de stand aux Vides Grenier (Avril 2017 - Belle Électrique - organisé par l'union de Quartier).

1.2 Avez-vous des projets d'actions en cours de réflexion ? A quel stade de formalisation ? Sont-ils diffusés ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

Voir 1.1

Un membre du CCI participe au comité de pilotage des travaux d'aménagement d'une rue du secteur ; le dossier en est à son début.  
Des courriers vers les associations et les élus sont en cours.

1.3 Participez-vous à des actions « inter-CCI » ? A des actions au-delà du territoire de votre secteur ? Intérêt de l'association ACCIG ?

- Inter CCI : la commission communication
- la commission déplacement qui s'est réunie le 2 mars 2017 : Déroulé suite à l'assemblée générale des CCI qui avait montré aux élus la nécessité de construire des modalités de dialogue avec la Métropole, PL Chambon avait demandé le 14 févr. à la commission de dégager 3 à 4 sujets essentiels sur la thématique des déplacements. La réponse a été transmise le 9 mars avec les thèmes retenus : transparence démocratique + Cœurs de Ville cœur de Métropole + Plans Vélos (voir détails dans le CR et le mail). Depuis aucune nouvelle idem point 1.1.
- Le CCIA a participé à des réunions experts et habitants du projet Esplanade ainsi qu'au comité de pilotage de juin 2017.
- L'ACCIG est essentielle pour la gestion des budgets des CCI, elle fonctionne plutôt bien.
- Ce qui manquerait peut-être, ce serait une gouvernance plus globale de tous les CCI pour mutualiser les actions sur les problèmes communs. Le pour et le contre de cette évolution seraient à peser.

1.4 Avez-vous utilisé des financements ? Quels budgets ?

Oui une partie de notre premier financement 2016

## **2. Composition et fonctionnement du CCI**

2.1 Effectifs : combien de personnes participent-elles aujourd'hui à la vie du comité ?

16 Membres : 6 "Volontaires" femmes, 6 "Volontaires" hommes, 4 "Tirés au sort" hommes

- Au noyau de base ?
- Nombre de présents aux réunions ? 14 réunions plénières (29 aout 2016 au 30 aout 2017)
- Moyenne des participants : 10 personnes
- Nombre de présents aux actions ? Variable

## **2.2** Évolution des effectifs :

- Au 29 aout 2016 : 19 membres
- Après la dernière plénière du 30 aout 2017 : 16 membres
- Soit 4 arrivées pour 7 départs (du 29 aout 2016 au 30 aout 2017)

Quels ont été les effets des derniers tirages au sort effectués ? Ont-ils permis de recruter de nouveaux membres ?

2 nouveaux membres : hommes

Y a-t-il eu d'autre moyen de recrutements ? Y a-t-il des accueils organisés ? Des permanences ?

La Réunion publique du 14 mars a permis de recruter 2 nouveaux membres (Hommes Volontaires)

Si des départs ont eu lieu dans l'année écoulée, avez-vous eu l'occasion de pouvoir discuter des raisons de ceux-ci ? Est-il encore possible de rencontrer les personnes parties ?

Lassitude & déménagements

**2.3** La charte évoque le fait qu'une attention particulière doit être portée aux personnes « éloignées de la chose publique » et « résidents étrangers » et jeunes, est-ce que votre comité intègre aujourd'hui des personnes répondant à ces critères ?

1 membre est "résidents étrangers" : tiré aux sorts sur liste Européenne



2.4 Comment caractérisez-vous le type de fonctionnement actuel de votre comité ? D'un point de vue démocratique ? D'un point de vue mixité F/H ? Mixité sociale ? Etes-vous satisfaits de ce fonctionnement ?

Le fonctionnement interne est à améliorer : le CCI a prévu de travailler à la rédaction d'un "règlement intérieur".  
Le recrutement de nouveaux pose problème. Notre CCI ne souhaite pas s'y consacrer outre mesure (financièrement et temps passé).

### **3. Rapport aux habitants et/ou usagers du secteur.**

Une réunion publique en 2017: 16 habitants+1 élue+13 membres du CCI A

3.1 Comment qualifiez-vous aujourd'hui le rapport entre votre CCI et les habitants / usagers du secteur ?

Peu de contact mais lien avec diverses associations et collectifs du quartier, et ponctuellement (de façon fructueuse), avec quelques copropriétés.

- Le CCI est porteur d'actions en direction des habitants.
- Le CCI est un moyen d'actions utilisé par les habitants (porteur de projets,...)
- Le CCI est un relais utilisé par les habitants afin d'interpeler les institutions publiques. Si oui, par qui ? En direction de quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ?
- Quelle utilisation et quel intérêt pour le dispositif des questions orales en CM ? Une seule question orale en juin 2017 qui est demeurée sans réponse précise ce qui n'est pas facteur de mobilisation pour en poser une autre
- Le CCI est un relais utilisé par les institutions publiques pour interpeler/mobiliser les habitants. Si oui, par quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? (dispositif BP,...)

3.2 Votre conseil est-il en relation avec d'autres organisations (habitants organisés) existantes sur le secteur ? si oui, quelle est la nature de cette relation ? Tables de quartiers, unions de quartier, association de quartier

Des membres du CCI sont en relation avec un collectif citoyen informel établi sur le secteur ; la relation est étroite (proximité) et fréquente (participation commune à plusieurs réunions).

Le CCI est également en relation avec une UQ, et des membres du CCI sont aussi membres de cette UQ. Sur certains dossiers, les deux instances ne sont pas toujours d'accord entre elles et la présence de "doubles casquettes" peut compliquer le fonctionnement interne.

## **Pour terminer...**

Aujourd'hui, de votre point de vue quelle sont les forces et les faiblesses sur les 3 dimensions (fonctionnement, action, rapport aux habitants) que nous venons d'évoquer ?

La force : l'indépendance des CCI

Les faiblesses : manque de soutien des élus, fonctionnement interne à améliorer, rapport aux habitants très insuffisant (sur ce dernier point, nous devons garder en tête que les CCI ne sont pas nés de la volonté des citoyens ; ceci doit nous dicter une certaine modestie dans nos ambitions).

Quelles sont, de votre point de vue, les moyens d'améliorer la situation ?

- Que la ville joue vraiment le jeu de la démocratie participative et que ça ne reste pas qu'une expression. Exemple : plusieurs réunions se sont déroulé fin 2016 et 207 pour rédiger un guide pratique de la démocratie participative (définition de la consultation/concertation/co-construction et choix initial de la municipalité selon le projet) aujourd'hui : plus de nouvelle, aucune délibération associée à ce guide.
- Chacun des membres du CCI, s'il ne le fait déjà (et s'il a du temps) devrait organiser de petits évènements festifs (du style "fête des voisins") dans sa sphère proche, son immeuble, son groupe d'immeubles ; il faut commencer par ces actions de terrain. C'est une bonne occasion de faire connaître les CCI, mais aussi d'entrer parfois en contact avec des personnes qui ont envie de se bouger.
- Le remplacement des membres impliqués dans le fonctionnement "administratif" (trésorier, gestion internet...) du CCI et/ou de l'ACCIG, pourrait bien poser problème. Doit-on augmenter la durée de leur mandat ?

Le rapport avec la Ville est largement insuffisant après 2 ans d'existence. Nous avons beaucoup de sollicitations (différents comité de suivi..) mais pas assez d'échanges constructifs sur les sujets qui nous intéressent. Une formation sur le fonctionnement d'une commune et d'une communauté de commune a été faite mais des formations plus spécifiques manquent et ont été demandées (exemple de villes "durables" : comment modifier les habitudes dans les déplacements, quelle politique a été mise en œuvre pour une bonne acceptabilité).

Par ailleurs, nous souhaiterions être traités avec un minimum d'égards ; ex : l'élus qui ne vient pas au RDV qu'il a fixé (après maintes tergiversations) et qui n'a même pas un mot d'excuse ; c'est inadmissible.

Heureusement, les rapports entretenus avec la DT sont très bons.

Le rapport à la Métro : de plus en plus de compétence ont été transmises de la Ville qui joue à le patate chaude avec le Métro, on ne connaît pas les "vrais" interlocuteurs (voir les paragraphes 1.1 et 1.3). Pour autant, sur certains dossiers, la Métro peut aussi faire preuve d'une louable qualité d'écoute (projet Ecole des Parents).

## Entretien avec le CCI B (7 membres présents)

Réalisé le 20 juin 2017

### 1. Activité du CCI

#### 1.1 Quels sont les actions actuellement développées par votre CCI ? Les faites-vous connaître ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

Dans la continuité de ce qui a été déjà présenté l'année dernière lors de l'entretien collectif en juillet 2016, 3 catégories d'action peuvent être repérées :

- Sur sollicitation de la Ville : avis sur politique de stationnement, projet cœur de ville-cœur d'agglomération, observation du processus de consultation de l'Esplanade, évaluation du dispositif du budget participatif...
- A partir des autres dispositifs de développement de la démocratie locale : portage de 2 projets retenus par le budget participatif, présence active lors de la semaine de votation à l'hôtel de Ville avec incitation auprès du public pour voter, s'intéresser aux CCI et budget participatif...
- A l'initiative du conseil:
  - o mise en place d'une formation interne au conseil avec l'aide du prestataire « Virus 36 » : tout d'abord centrée sur l'amélioration de l'organisation interne du conseil citoyen, il s'agit (*à venir en septembre*) désormais de réfléchir au sens du CCI.
  - o Mise en place (et recrutement) d'un secrétariat pour faciliter la mise en œuvre du dernier tirage au sort
  - o Participation à l'ACCIG
  - o Action de mobilisation / enlèvement des encombrants, gestion des déchets et compostage mais aussi de réflexion / lecture publique et sur l'amélioration du service public des bibliothèques.Sur ces 2 derniers points se pose souvent la question de la légitimité de la parole émise.

#### 1.2 Avez-vous des projets d'actions en cours de réflexion ? A quel stade de formalisation ? Sont-ils diffusés ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

- Tenir une conférence au sujet de la « démocratie citoyenne » afin d'en débattre
- Continuer à participer aux ateliers de l'Esplanade afin de contribuer au « contrôle du processus de consultation », rôle désormais bien compris et estimé comme utile
- Avec le CCI A : soutenir la diffusion locale d'une exposition diffusée au niveau national au sujet des « contrôles au faciès »
- En collaboration avec 4 UQ, le CCI A et autres cosignataires : au sujet des axes « chrono vélos », s'organiser pour avoir de l'information en amont des décisions des institutions, sachant que les membres du CCI ont le « pressentiment » que les décisions seront prises très rapidement et qu'il peut y avoir des désaccords à ce sujet.
- Avec les autres CCI : Organiser une fête des CCI avec l'intention de faire connaître les CCI aux citoyens

**1.3 Participez-vous à des actions « inter-CCI » ? A des actions au-delà du territoire de votre secteur ? Intérêt de l'association ACCIG ?**

Oui, voir point précédent.

**1.4 Avez-vous utilisé des financements ? Quels budgets ?**

- Mise en œuvre du tirage au sort pour recruter de nouveaux membres : Secrétariat (150 €) + matériel divers (100 €) + prestataire (700€)
- Prestataire de la formation (Virus 36) : 700 €

**2. Composition et fonctionnement du CCI**

**2.1 Effectifs (durant l'année écoulée) : combien de personnes participent-elles aujourd'hui à la vie du comité ?**

- Au noyau de base ? 3 à 4 personnes
- Nombre de présents aux réunions ? et Nombre de présents aux actions ? environ 10 personnes (dont 7 F et 3 H) actuellement après des périodes en cours d'année dernière où il ne restait que 2/3 personnes.
- Nombre de présents sur la liste : 25 à 30 personnes environ (dont 13 F et 13 H)

**Caractéristiques :**

Personnes d'âge actif exclusivement, dont

- Une personne de moins de 25 ans (parmi le noyau de base)
- Une personne étrangère (parmi la liste des 30)

**2.2 Evolution des effectifs : quels ont été les effets des derniers tirages au sort effectués ? Ont-ils permis de recruter de nouveaux membres ?**

Deux tirages au sort ont eu lieu :

- le premier à l'automne, effectué sur liste téléphonique fournie par la Ville : 10 personnes sont venues durant 4 à 5 mois et 2 sont restées au-delà
- le deuxième au printemps, sur liste électorale fournie par un prestataire : 0 personnes malgré une relance via un secrétariat mis en place par le CCI... sachant que les numéros vérifiés de 140 personnes se sont révélés être de faux numéros (30 % constaté au niveau de l'ensemble des CCI)

Y a-t-il eu d'autres moyens de recrutements ? Y a-t-il des accueils organisés ? Des permanences ?

Oui, forte présence des membres du CCI lors de la semaine de votation ainsi que lors des assises de l'année précédente.

Si des départs ont eu lieu dans l'année écoulée, avez-vous eu l'occasion de pouvoir discuter des raisons de ceux-ci ?

Oui : 3 catégories de raison :

- changement de vie (étude, travail,...), changement de ville : environ 6/7 personnes
- « je n'ai pas ou plus le temps » : environ 10 personnes
- certains ne sont jamais venus (partis avant d'être venus)

Pour la 2<sup>ème</sup> catégorie, il est difficile de savoir quelles sont les raisons réelles des départs (lassitude ?...)

Est-il encore possible de rencontrer les personnes parties ?

Oui pour une personne: un rendez-vous sera pris ultérieurement avec cette personne qui a pris le temps d'argumenter par écrit l'arrêt de sa participation.

2.3 La charte évoque le fait qu'une attention particulière doit être portée aux personnes « éloignées de la chose publique » et « résidents étrangers » et jeunes. Est-ce que votre comité intègre aujourd'hui des personnes répondant à ces critères ?

Non

2.4 Comment caractérisez-vous le type de fonctionnement actuel de votre conseil ?

- D'un point de vue démocratique ? Qualité de la vie démocratique, respect, « parole égale ».
- D'un point de vue mixité F/H ? Oui, avec plus de F que d'H parmi les personnes impliquées réellement à la vie du conseil.
- Mixité sociale ? Non

Etes-vous satisfaits de ce fonctionnement ?

Oui

### 3. Rapport aux habitants et/ou usagers du secteur.

#### 3.1 Comment qualifiez-vous aujourd'hui le rapport entre votre CCI et les habitants / usagers du secteur ?

- Le CCI est porteur d'actions en direction des habitants : Oui, dans le cadre du dispositif du budget participatif : il s'agit de vérifier auprès des porteurs de projet si ils ont besoin d'une aide en amont de la ruche aux projets (phase de présentation des projets).
- Le CCI est un moyen d'actions utilisé par les habitants.( porteur de projets,...) :Très peu.
- Le CCI est un relais utilisé par les habitants afin d'interpeler les institutions publiques. Si oui, par qui ? En direction de quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? : Non.
- Quelle utilisation et quel intérêt pour le dispositif des questions orales en CM ? : Comme indiqué l'année dernière, une consultation a été organisée par le conseil au sujet de l'enlèvement des encombrants. Les habitants, les réseaux des membres du CCI ont été interrogés pour imaginer la mise en place d'un tel service et les conditions de sa mise en œuvre (payant, ...). La question a pu être posée au Conseil Municipal... mais la réponse a été quelque peu décevante : *idée très intéressante ...mais trop compliquée à mettre en œuvre car la Ville n'est pas la seule concernée par le sujet (cf. compétences de la METRO).* Sentiment que la Ville « a botté en touche » sur le sujet.
- Le CCI est un relais utilisé par les institutions publiques pour interpeler/mobiliser les habitants. Si oui, par quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? (dispositif BP,...) : Oui, (déjà cité dans la première partie) : observateur pour le processus de consultation de l'Esplanade.
- Autre : Avec la Ville + METRO, consultation à l'initiative du CCI / déchet et compostage ainsi que sur cœur de ville-cœur d'agglomération .

#### 3.2 Votre comité est-il en relation avec d'autres organisations (habitants organisés) existantes sur le secteur ? si oui, quelle est la nature de cette relation ? Tables de quartiers, unions de quartier, association de quartier

Oui, (déjà cité dans la première partie) : quelques contacts avec d'autres associations au sujet des parcours « chrono vélos ».

#### **Pour terminer...**

Aujourd'hui, de votre point de vue quelle sont les forces et les faiblesses sur les 3 dimensions (fonctionnement, action, rapport aux habitants) que nous venons d'évoquer ? Quelles sont, de votre point de vue, les moyens d'améliorer la situation ?

Chacun.e des participant.es a pu, à tour de rôle, énoncé quelques idées force :

- Les CCI qui ne sont pas centrés sur un objet : c'est un avantage car liberté totale pour investir, mais c'est aussi une difficulté car pas facile à l'usage.

- Le mandat qui dure 2ans :c'est un peu court, car il faut du temps pour savoir sur quoi on peut s'investir, pour s'immerger dans le dispositif, et tout ce qui interagit avec les CCI.
- Les formations (formation-socle, animation de réunion, connaissance de la Metro, certification-citoyen de sciences Po), sont très positives : elles permettent de comprendre les institutions, « où on est », de gagner du temps pour acquérir les connaissances et des outils utiles au fonctionnement (exemple : usage du vote en assemblée).
- L'organisation « transversale » ou « horizontale » est problématique : On passe son temps en réunion plénière à se faire des comptes rendus de manière réciproque : c'est lassant. On a le sentiment d'être « éclaté ». Au final, on a peu de sujets en commun entre nous... or, ce qui devrait être le moteur d'une action collective portée par un conseil citoyen ce serait l'action et faire des choses ensemble.
- La centralisation de la gestion de l'information (au niveau de l'ACCIG) nous a au final desservi car cela nous a dessaisi de la responsabilité de la gestion des listes de diffusion (par Google drive).
- Le dispositif des CCI reste une démarche positive : On nous propose de sortir d'une posture de consommateur passif (de la démocratie). Il s'agit d'une démarche positive qui n'a pas pour fondement des problèmes ou des conflits à régler (où souvent on râle et on adopte des attitudes négatives) : c'est une quête de vie démocratique « responsable » par laquelle on cherche à discuter et réfléchir en adoptant une attitude positive.

Rédaction, le 27 juin 2017  
Patrick SÉRIS

## Entretien avec le CCI C (1 membre présent)

Réalisé le 6 juillet 2017

### 1. Activité du CCI

1.1 Quels sont les actions actuellement (durant l'année écoulée) développées par votre CCI ? Les faites-vous connaître ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

- En rapport avec le budget participatif :
  - Aide physique à l'installation matérielle de la ruche aux projets (sollicitation du service Démocratie Locale)
  - Participation au débriefing de l'opération
  - Participation directe à travers le dépôt de projets par des membres du CCI C dont un co-porté avec une association (nicheur à chauve-souris pour...)
  - Réunion publique sur le secteur, en amont de la ruche aux projets, ouverte aux porteurs de projets : 20 présentations croisées.
  - Accompagnement et soutien d'une personne à la ruche et représentation pour une autre (absente ce jour-là) + aide à la préparation d'une personne « étrangère » au secteur (venue d'un autre territoire de la ville)
  - Financement d'un projet qui a été refusé par la ruche (vu son intérêt : jeux sur l'espace public)
  - Concrétisation d'un projet retenu en 2016 (boite à livres)
- Participation à la belle saison :
  - Préparation de l'opération avec le service de la Propreté Urbaine et le téléphérique
  - Participation active à l'animation de la journée
- Participation avec un rôle d'observateur au processus de concertation de l'Esplanade (avec CCI B et un peu CCI A)
- Participation à un temps d'échange avec les UQ lors de l'A.G. du CLUQ.
- Formation à la formation proposée par la Métro.
- Participation au collectif de défense de la Poste : récolte de signatures sur le marché, distribution de Flyer, participation à la délégation reçue par la direction de la poste.... Activité qui a duré quelques mois, aujourd'hui suspendue mais qui pourrait reprendre à tout moment.
- Soutien financier à une action portée par différents UQ : cinéma débat « l'urgence de ralentir »



**1.2 Avez-vous des projets d'actions en cours de réflexion ? A quel stade de formalisation? Sont-ils diffusés ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?**

- Suite à la proposition faite par l'UQ de l'Île Verte, participer à la fête de l'UQ en septembre.
- Création d'un logo propre au CCI C
- Projet d'éditer une carte de visite afin de laisser des contacts

**1.3 Participez-vous à des actions « inter-CCI » ? A des actions au-delà du territoire de votre secteur ? Intérêt de l'association ACCIG ?**

- Avec le CCI A, suite à une proposition faite en AG de l'ACCIG, relayer la conférence-exposition « contrôle au faciès »
- Lors de l'AG, grand intérêt pour la venue de 2 intervenants extérieurs présentant leurs actions : Alliance Citoyenne et CAIRN.
- Il est fait le constat que l'inter-CCI concerne actuellement principalement les conseils du « nord » et c'est dommage.

**1.4 Avez-vous utilisé des financements ? Quels budgets ?**

Communication, flyers, pots / réunions publiques. Le tout pour une dépense inférieure à 1000 €.

**2. Composition et fonctionnement du CCI**

**2.1 Effectifs (durant l'année écoulée): combien de personnes participent-elles aujourd'hui à la vie du comité ?**

- Au noyau de base ? 4 personnes (1 F +3 H)
- Nombre de présents aux réunions ? et Nombre de présents aux actions ? environ 7 personnes (dont 3F et 4 H)
- Nombre de présents sur la liste : 10 personnes environ (dont 4 F et 6 H) et dont 1 jeune de – 25 ans.

**2.2 Evolution des effectifs : quels ont été les effets des derniers tirages au sort effectués ? Ont-ils permis de recruter de nouveaux membres ?**

Un tirage au sort a eu lieu à l'automne, effectué sur liste téléphonique (fixe ou portable) avec adresses postales fournie par la Ville : gros problème de fiabilité : 1/3 étaient de mauvais numéros.

Y a-t-il eu d'autres moyens de recrutements ? Y a-t-il des accueils organisés ? Des permanences ?

Oui, un courrier a été envoyé par voie postale (adresse écrite à la main) à 90 personnes de la liste précédente : il y a eu 30 retours « mauvaises adresses ». Néanmoins : 4 personnes sont venues. Si 2 d'entre elles sont reparties au bout de quelques semaines (dont 1 jeune et 1 personne étrangère), il est à noter que les 2 autres (2 F) sont restées. Une personne fait partie de la dizaine de présents aux réunions et actions. Elles peuvent être qualifiées « d'éloignées de la chose publique » à priori, et semblent très intéressées de découvrir les institutions publiques.

Le projet de tenir des permanences à l'Île verte n'a pas pu se réaliser du fait de la salle non disponible. À ce jour, il n'est pas certain que l'idée repartirait.

Si des départs ont eu lieu dans l'année écoulée, avez-vous eu l'occasion de pouvoir discuter des raisons de ceux-ci ? Est-il encore possible de rencontrer les personnes parties ?

Oui : 1 personne est partie du fait de son appartenance au conseil de développement de la Métro (trop de temps si cumul des 2), pour une autre il s'agissait de changement de vie.

2.3 La charte évoque le fait qu'une attention particulière doit être portée aux personnes « éloignées de la chose publique » et « résidents étrangers » et jeunes, est-ce que votre comité intègre aujourd'hui des personnes répondant à ces critères ?

(Voir point précédent)

2.4 Comment caractérisez-vous le type de fonctionnement actuel de votre conseil ?

1 réunion plénière par mois + échange par mails.

- D'un point de vue démocratique ? oui avec respect des ordres du jour.
- D'un point de vue mixité F/H ? oui
- Mixité sociale ? Notion de « camaraderie » à l'œuvre.

Etes-vous satisfaits de ce fonctionnement ?

Oui

### **3. Rapport aux habitants et/ou usagers du secteur**

(Voir 1ere partie)

#### **3.1 Comment qualifiez-vous aujourd'hui le rapport entre votre CCI et les habitants / usagers du secteur ?**

- Le CCI est porteur d'actions en direction des habitants : Oui, pour les réunions publiques relatives au budget participatif, l'exposition « contrôle au faciès »...
- Le CCI est un moyen d'actions utilisé par les habitants. (porteur de projets,...) : Il s'agit souvent de remontées individuelles en directions de personnes connues pour être membre du CCI (question collective de la vie du quartier)
- Le CCI est un relais utilisé par les habitants afin d'interpeler les institutions publiques. Si oui, par qui ? En direction de quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ?
- Quelle utilisation et quel intérêt pour le dispositif des questions orales en CM ? La dernière question posée au CM a été portée par le CCI C en décembre 2016 : il s'agissait de sensibiliser et interroger la municipalité sur les actions à mener en direction des habitants ayant des difficultés économiques et possesseurs de véhicules anciens suite à la mise en application de crit 'air : reprise par le Maire de l'argumentaire qui avait été préparé par le CCI et aucune réponse au questionnement. Sentiment, au final, de fournir une tribune politique.... Et que cela ne sert à rien.
- Le CCI est un relais utilisé par les institutions publiques pour interpeler/mobiliser les habitants. Si oui, par quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? (dispositif BP,...) : Oui, (déjà cité dans la première partie) : observateur pour le processus de consultation de l'Esplanade, préparation, mise en œuvre et débriefing de la ruche aux projets, de la Belle saison.
- Autre

#### **3.2 Votre comité est-il en relation avec d'autres organisations (habitants organisés) existantes sur le secteur ? si oui, quelle est la nature de cette relation ? Tables de quartiers, unions de quartier, association de quartier**

Encore beaucoup de tensions inutiles et mal placées de certains membres des UQ et du CLUQ en direction des CCI avec néanmoins de bons contacts avec l' UQ de l' Ile verte.

## **Pour terminer...**

Aujourd'hui, de votre point de vue quelle sont les forces et les faiblesses sur les 3 dimensions (fonctionnement, action, rapport aux habitants) que nous venons d'évoquer ? Quelles sont, de votre point de vue, les moyens d'améliorer la situation ?

Problème du nom ! : CCI = chambre de commerce et d'industrie !

Une organisation des CCI par thématique serait beaucoup plus efficace : exemple : nature en ville, économie circulaire, cœur de ville cœur d'agglo, comité de défense de la poste....

Un problème à régler avec la Métro : pas de retours, pas de contacts, pas de relations inscrites dans la durée avec les services de la Métropole malgré de nombreuse participation à différentes réunions ou formations organisées par elle.

Rédaction, le 07 juillet 2017  
Patrick SÉRIS

## Entretien avec le CCI D (2 membres présents en début de l'entretien, puis 5 à la fin)

Réalisé le 5 septembre 2017

### 1. Activité du CCI

1.1 Quels sont les actions actuellement (durant l'année écoulée) développées par votre CCI ? Les faites-vous connaître ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

- Avec l'école de la Houille Blanche : il a été repéré, suite à un contact avec l'école, un problème dans la qualité du revêtement de la cour. L'idée est de relayer (faire remonter) la question des parents d'élève aux responsables municipaux.
- Avec la MJC Anatole France : Collaboration à l'élaboration du projet Jeunes sur l'antenne du Lys Rouge.
- Participation à des temps d'échange avec les UQ des Eaux Claires et Rondeau Libération.
- En rapport avec le budget participatif : un projet consistant à installer un barbecue fixe dans le parc Bachelard a été déposé lors de la dernière campagne mais n'a pas été retenu. Devant l'intérêt de ce projet, il a été décidé de le financer par l'intermédiaire du CCI.
- Travail sur le flyer du forum des associations du secteur 3.

1.2 Avez-vous des projets d'actions en cours de réflexion ? A quel stade de formalisation ?

- Avec le Prunier Sauvage (association culturelle qui gère un équipement sur le quartier) : le CCI est invité à participer au conseil de gestion du projet « le Parc des Arts » et soutiendra celui-ci notamment en relayant l'information.
- L'idée de faire des « enquêtes vidéo » est présentée par un membre présent : il s'agirait de capturer des images soit pour faire remonter un problème (exemple des problèmes de la cour de la Houille Blanche), soit pour informer les habitants du quartier sur ce qui existe dans le quartier (exemple faire le tour des équipements socio-culturels) soit encore sur des questions de la vie du quartier (Roms...)

Sont-ils diffusés ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

Pas pour le moment.

1.3 Participez-vous à des actions « inter-CCI » ? A des actions au-delà du territoire de votre secteur ? Intérêt de l'association ACCIG ?

Oui

- Avec d'autres CCI, suite à une proposition faite en AG de l'ACCIG, participer à l'organisation de la table ronde-exposition « délits de faciès » qui aura lieu Place de Verdun. Travail sur la communication en y intégrant un encart sur ce qu'est un CCI.
- Participer à l'organisation d'une grande fête, distincte de celles déjà existantes sur Grenoble, qui permettrait de faire connaître les CCI aux habitants.

#### 1.4 Avez-vous utilisé des financements ? Quels budgets ?

Oui : 3000 € ont été mobilisés pour soutenir l'action de sensibilisation « contrôle au faciès ».

## **2. Composition et fonctionnement du CCI**

#### 2.1 Effectifs (durant l'année écoulée): combien de personnes participent-elles aujourd'hui à la vie du comité ?

- Au noyau de base ? 2 (2 H)
- Nombre de présents aux réunions et nombre de présents aux actions ? environ 8 personnes (dont 4 F et 4 H)
- Nombre de présents sur la liste : 19 personnes environ dont certaines ne sont jamais venues

#### 2.2 Evolution des effectifs : quels ont été les effets des derniers tirages au sort effectués ? Ont-ils permis de recruter de nouveaux membres ?

Oui 5 (1 H + 4 F) qui sont devenus (réguliers)

#### Y a-t-il eu d'autre moyen de recrutements ? Y a-t-il des accueils organisés ? Des permanences ?

Oui pour 1 personne qui est venue par « connaissance ».

Il est projeté de faire 1 table de contacts lors du prochain forum des associations du secteur 3.

#### Si des départs ont eu lieu dans l'année écoulée, avez-vous eu l'occasion de pouvoir discuter des raisons de ceux-ci ? Est-il encore possible de rencontrer les personnes parties ?

Il n'y a pas eu de départs lors de l'année écoulée (seulement des arrivées). Dans le passé, une personne avait demandé à être retirée de la liste au motif qu'elle était insatisfaite du « trop de réunions » et du fait que l'indépendance des CCI n'était pas assez garantie. Pour une autre personne, elle ne trouvait ni « sa place » ni le sens du concept de « CCI ».

2.3 La charte évoque le fait qu'une attention particulière doit être portée aux personnes « éloignées de la chose publique » et « résidents étrangers » et jeunes. Est-ce que votre comité intègre aujourd'hui des personnes répondant à ces critères ?

Résidents étrangers = 0

Jeune : 1 F d'environ 25 ans.

Après un essai de définition de « proche de la chose publique » (association ?), il est considéré que le taux de personnes « éloignées de la chose publique » avant d'intégrer le CCI pourrait être estimé à 50 %.

2.4 Comment caractérisez-vous le type de fonctionnement actuel de votre conseil ?

« On arrive à communiquer et on se voit régulièrement ». Mais : 1 an quand on arrive c'est court pour acquérir les « bases » du fonctionnement..... et un mandat de 2 ans c'est trop court !

- D'un point de vue démocratique ? Le fonctionnement démocratique au sein du cci fonctionne bien car peu de monde. Aucun problème à signaler cette année de ce côté.
- D'un point de vue mixité F/H ? Voir chiffres
- Mixité sociale ? « On ne se connaît pas assez pour répondre à cette question mais à priori les membres du CCI sont issus de la classe moyenne / smicards ».

Etes-vous satisfaits de ce fonctionnement ?

Oui, mais ce serait mieux si on était plus nombreux.

### **3. Rapport aux habitants et/ou usagers du secteur. (Voir 1ere partie)**

3.1 Comment qualifiez-vous aujourd'hui le rapport entre votre CCI et les habitants / usagers du secteur ?

Le problème n° 1 est de se faire connaître des habitants du secteur.

- Le CCI est porteur d'actions en direction des habitants : oui, exemple du barbecue : à noter que dans ce projet les habitants « bénéficiaires » ne sont pas seulement les habitants du secteur mais tous les usagers du parc qu'ils habitent ou pas le secteur.

- Le CCI est un moyen d'actions utilisé par les habitants. (porteur de projets,...): oui, en tout cas on essaye : exemple des parents d'élèves de la Houille Blanche.
- Le CCI est un relais utilisé par les habitants afin d'interpeler les institutions publiques. Si oui, par qui ? En direction de quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? pas vraiment
- Quelle utilisation et quel intérêt pour le dispositif des questions orales en CM ? Le CCI D n'a pas posé de questions en conseil municipal. Il est estimé que cette démarche n'a pas d'intérêt car toutes les questions qui ont été jusqu'alors posées ont reçu une réponse « travaillée politiquement ». Pas de réponse sur le fonds et des réponses où le Maire ne se « mouille pas » : « *Votre question est intéressante, mais...* »
- Le CCI est un relais utilisé par les institutions publiques pour interpeler/mobiliser les habitants. Si oui, par quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? (dispositif BP,...)
- Autre

**3.2** Votre comité est-il en relation avec d'autres organisations (habitants organisés) existantes sur le secteur ? si oui, quelle est la nature de cette relation ? Tables de quartiers, unions de quartier, association de quartier

Il n'y a pas de relation formelle entre table de quartier et CCI. Néanmoins, une personne fait partie des 2 instances....ce qui permet d'avoir de l'information. La relation aux unions de quartier n'est pas vécue comme « concurrentielle ».

### **Pour terminer...**

Aujourd'hui, de votre point de vue quelle sont les forces et les faiblesses sur les 3 dimensions (fonctionnement, action, rapport aux habitants) que nous venons d'évoquer ? Quelles sont, de votre point de vue, les moyens d'améliorer la situation ?

Le fonctionnement repose sur du bénévolat... ce qui par définition le fragilise.

Le rapport aux habitants est la question la plus difficile : la solution est dans la multiplication des rencontres avec eux... Et c'est à la mairie d'aider, de permettre cette rencontre notamment avec les associations du secteur connues des services municipaux. Les services municipaux devraient pouvoir aussi un peu plus aider sur les questions de logistiques.

A noter que le CCI D a eu une évolution positive durant l'année écoulée en termes d'effectifs et de personnes présentes et intéressées.

Rédaction, le 06 octobre 2017  
Patrick SÉRIS



## Entretien avec le CCI E (2 membres présents)

Réalisé le mercredi 25 octobre 2017

### 1. Activité du CCI

1.1 Quels sont les actions actuellement ( au cours de l'année écoulée) développées par votre CCI ? Les faites-vous connaître ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

Le CCI E a participé à plusieurs dynamiques participatives :

- Participation au groupe de W mis en place par la Ville / Espace de vie sociale sur le quartier Alliés-Alpins après la fermeture du centre social CAF.
- Participation à la mobilisation du quartier au sujet de la fermeture de la bibliothèque Alliance
- (Essai de) participation au processus d'aménagement urbain sur Flaubert organisée par la SEM SAGES (voir partie 3)
- Participation à l'élaboration du guide de la participation proposée par la Ville
- Participation à l'organisation de la ruche aux projets mis en place par la Ville / budget participatif : bonne dynamique, 4 projets retenus à la ruche et 2 projets lauréats au final (catégorie « toute la ville »).

1.2 Avez-vous des projets d'actions en cours de réflexion ? A quel stade de formalisation ? Sont-ils diffusés ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

A partir d'une analyse de ce qui ne fonctionne pas dans le « système CCI » d'aujourd'hui, le CCI E a élaboré un projet : « les jurys citoyens ».

Il s'agirait de constituer une instance (le jury citoyen) par un tirage au sort sur l'ensemble des habitants grenoblois (du type de celui utilisé en justice pour les jurys d'assises) et la mobilisation d'experts pour éclairer le sujet soumis à la décision du jury.

Cette instance aurait un pouvoir décisionnaire sur de « vrais » sujets.

L'instance serait organisée sur un temps le plus court possible (temps nécessaire pour prendre la décision la mieux éclairée possible).

Les sujets qui lui seraient soumis seraient « conséquents » et concerneraient l'ensemble des habitants grenoblois à l'échelle de la ville.

A ce jour, l'idée d'organiser une instance de ce type pour décider de modifier ou pas le rythme scolaire a été proposée à l'adjoint au Maire en charge des écoles qui l'a refusé au motif que le sujet était trop complexe et à l'adjoint à la démocratie qui n'a pas encore répondu.

### 1.3 Participez-vous à des actions « inter-CCI » ? A des actions au-delà du territoire de votre secteur ? Intérêt de l'association ACCIG ?

Le CCI E participe à l'association de gestion, à la commission communication, à la commission déplacement et à la mise en place d'outils de réseaux sociaux (Tweeter, Facebook,...), à la définition et mise en place d'une fonction ressource administratif des CCI.

En revanche, il avait été discuté et débattu au sein du CCI E de l'action «contrôle au faciès » proposée à l'origine par le CCI A : il avait été décidé de ne pas le soutenir ni d'y participer aux motifs que cette exposition était proposée par « Open Society » qui est un mécénat de Mr Georges SOROS, milliardaire (22ème fortune au monde), qui a spéculé contre certains Etats et que le conseil avait d'autres priorités.

Le CCI E a vivement regretté que le doute ait pu planer sur sa non-participation du fait, notamment que sur l'affiche « L'autre c'est nous » et autres médias, tous les CCI étaient désignés comme organisateurs.

Pour un des 2 membres présents à l'entretien c'est difficile à assumer. Cette situation accumulée aux accusations sur le fait que les CCI seraient à la botte de la mairie, est considérée comme étant « la goutte qui fait déborder le vase ». Ce qui l'amène à arrêter toute activité au sein du CCI.

### 1.4 Avez-vous utilisé des financements ? Quels budgets ?

Oui : campagne d'affichage pour le budget participatif pour 250 €, un pot pour une réunion publique / budget participatif pour 50 € un bac à compost pour 100 € environ. Ceci dit, le fait d'avoir un budget n'est pas considéré comme étant forcément un « plus »... et même comme étant parfois une source de problème : de vives tensions ont eu lieu avec une habitante du quartier dernièrement car celle-ci ne comprenait pas pourquoi le CCI refusait de financer son projet alors qu'il avait un budget.

## **2. Composition et fonctionnement du CCI**

### 2.1 Effectifs : combien de personnes participent-elles aujourd'hui à la vie du comité ?

- Au noyau de base ? 4 (3 H + 1 F)
- Nombre de présents aux réunions ? les mêmes
- Nombre de présents aux actions ? les mêmes

Sur la liste environ 10 personnes dont 6 (dont les 4 du noyau de base) réagissent par moment aux informations diffusées.

## 2.2 Evolution des effectifs : quels ont été les effets des derniers tirages au sort effectués ? Ont-ils permis de recruter de nouveaux membres ?

Il n'y a pas eu de tirage au sort.

Y a-t-il eu d'autre moyen de recrutements ? Y a-t-il des accueils organisés ? Des permanences ?

Oui : il y a eu des contacts individuels directs à l'occasion de diverses rencontres (ateliers bibliothèque,...) Ces personnes ont été renvoyées vers la Ville pour validation de la part de la Ville de leur intégration dans les effectifs du CCI (cf. charte)... puis, plus rien.

Par ailleurs, des contacts par mail ont été pris, pour invitation à des rencontres... restés sans suite.

Si des départs ont eu lieu dans l'année écoulée, avez-vous eu l'occasion de pouvoir discuter des raisons de ceux-ci ? Est-il encore possible de rencontrer les personnes parties ?

Pour certains on ne sait pas car ils sont partis sans l'annoncer. Pour d'autres la raison est le « pas de sens », « pas utile »...

A noter que, pour les 2 membres présents qui sont tous les 2, au moment de cet entretien « sur le départ », c'est à la fois l'absence de dynamique du groupe, l'absence de projets concrets et pas ou peu d'activité,... mais aussi la conviction que les élus de la municipalité n'ont pas la volonté que « ça marche ».

Est cité l'exemple d'une rencontre entre le CCI E et l'élue à la culture au sujet de la bibliothèque durant lequel les propositions du CCI étaient jugées non recevables par l'élue... alors que ces mêmes propositions, quelques mois plus tard, seront reprises suite à la mobilisation d'un collectif et au conflit entre la municipalité et celui-ci.

2.3 La charte évoque le fait qu'une attention particulière doit être portée aux personnes « éloignées de la chose publique » et « résidents étrangers » et jeunes. Est-ce que votre comité intègre aujourd'hui des personnes répondant à ces critères ?

Non

2.4 Comment caractérisez-vous le type de fonctionnement actuel de votre comité ?

- D'un point de vue démocratique ?
- D'un point de vue mixité F/H ? ok
- Mixité sociale ? non

### Etes-vous satisfaits de ce fonctionnement ?

Le manque de « responsable désigné » s'ajoute aux difficultés rencontrées : les décisions sont prises mais ça prend du temps. Cela pénalise la dynamique.

Le CCI E était sur une bonne dynamique au printemps. Il avait été décidé d'intensifier le rythme de ses rencontres : d'un rendez-vous mensuel il a été décidé de se rencontrer une fois par semaine pour être plus efficace et avoir plus d'actions. Cela semble avoir été contre-productif : désertion majeure des participants.

Enfin, au cours d'un débat au sein du CCI E, il a été constaté qu'il n'était pas possible de valider toutes les positions prises lors des réunions publiques. Il a donc été décidé que les participants parlent en leur nom propre lors de ces réunions. Cela a démotivé certaines personnes du CCI.

### **3. Rapport aux habitants et/ou usagers du secteur**

#### 3.1 Comment qualifiez-vous aujourd'hui le rapport entre votre CCI et les habitants / usagers du secteur ?

- Le CCI est porteur d'actions en direction des habitants : Organisation de réunions publiques rassemblant différents acteurs du quartier (association de parents d'élèves, commerçants, habitants,...) afin de relayer les points de vue de ceux-ci auprès de l'élue à la culture au sujet de la question de la fermeture de la bibliothèque.
- Le CCI est un moyen d'actions utilisé par les habitants.( porteur de projets,....)
- Le CCI est un relais utilisé par les habitants afin d'interpeler les institutions publiques. Si oui, par qui ? En direction de quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? Voir point n° 1
- Quelle utilisation et quel intérêt pour le dispositif des questions orales en CM ? Le CCI E a posé une question au CM de février 2017 interrogeant la municipalité sur les processus de prises de décision qu'elle utilise et quelle place pour les habitants : concertation ou co construction ? Il y a eu une réponse sans contourner la question et tous les aspects ont été abordés. Le CCI était plutôt satisfait de la réponse.
- Le CCI est un relais utilisé par les institutions publiques pour interpeler/mobiliser les habitants. Si oui, par quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? (dispositif BP,...)Il a été proposé au CCI E de participer en tant que « garant » du processus d'aménagement urbain de Flaubert. Malheureusement le représentant du CCI E a été désavoué par d'autres habitants (qualifié de trop proche de la municipalité) et donc, faute de forces vives au sein du conseil, le CCI E n'a plus participé.
- Autre

3.2 Votre comité est-il en relation avec d'autres organisations (habitants organisés) existantes sur le secteur ? si oui, quelle est la nature de cette relation ? Tables de quartiers, unions de quartier, association de quartier

Non, pas de relations avec d'autres organisations.

### **Pour terminer...**

Aujourd'hui, de votre point de vue quelle sont les forces et les faiblesses sur les 3 dimensions (fonctionnement, action, rapport aux habitants) que nous venons d'évoquer ?

Faiblesse : les effectifs. Dynamique absente : rien ne se fait, donc personne.... et vice versa.

Intérêt pour la formation de certification citoyenne dans la mesure où pour un des 2 membres présents, ce serait l'occasion de présenter et réfléchir un projet (*celui du jury citoyen ?*)

Quelles sont, de votre point de vue, les moyens d'améliorer la situation ?

Plus de sollicitations de la Mairie aurait permis de nourrir l'activité du CCI. C'est quelque chose qui aurait dû être fait dès le début. Aujourd'hui, cela semble trop tard car notre CCI n'est plus capable de répondre à celles-ci.

En référence à la question posée au CM en février 2017 (voir point précédent), il faudrait plus de situations où les CCI soient mis dans une position de co-construction avec la Ville.

Pour un des membres présents, il faudrait réfléchir à la construction d'un recrutement inspiré du management associatif qui mise sur l'épanouissement personnel, sur des perspectives claires, sur la contractualisation de l'engagement afin de renforcer la cohésion du groupe et pour que les bénévoles s'attachent à leur structure. Pour l'autre membre présent, il faut vraiment se poser la question de « à quoi servent les CCI ? »... et mettre en place une structure qui réponde à la question. Aujourd'hui, la réponse n'est toujours pas très claire.

Rédaction, le 08 novembre 2017  
Patrick SÉRIS

## Entretien avec le CCI F – Le Verderet (5 membres présents)

Réalisé le 4 juillet 2017

### 1. Activité du CCI

1.1 Quels sont les actions actuellement (durant l'année écoulée) développées par votre CCI ? Les faites-vous connaître ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

- Réalisation d'une plaquette à l'attention des parents des enfants 0-6 ans du secteur géographique concerné par le CCI. A noter que ce travail a pu se réaliser sous forme projet dans le cadre d'une commission réunissant différents acteurs et partenaires : l'association des usagers des équipements socio-culturels, les équipements socio-culturels et petite enfance, les MDH Abbaye, Bajatière, Teisseire-Malherbe....
- Elaboration d'un « Plan Vélo » : au-delà du repérage des points noirs relatifs à la circulation à vélo dans le secteur (cf. action de l'année précédente), il s'agit d'imaginer des axes de déplacement en collaboration avec l'UQ Bajatière et l'association Claude GENIN pour tous et ce, dans le cadre de la Métropole, avec des élus de Grenoble.
- Participation à des ateliers publics, proposés par SEM SAGES au sujet des réaménagements du quartier (place du marché, av. Jeanne d'Arc,...) et au projet « Particules »
- Reconduction cette année de l'organisation au Parc Soulage d'une rencontre intergénérationnelle (public de 45 personnes) ayant comme support le conte : embauche d'un conteur professionnel pour les ateliers à La Maison d'Enfantine et à la Maison de l'Enfance Bajatière, préparation de la séance avec des habitants conteurs issus du quartier et des personnes âgées de EPA.
- Organisation de projections de films dans le cadre du CNC opération « cinéma-solidaire » au sein de la MDH et de la MJC (public de 50/60 personnes à la 1<sup>ère</sup> projection le 23 juin dernier.
- Soutien, sur le secteur, du projet « Irrévérence »,... action du CLUQ qui cherche à rendre visibles, et valoriser les artistes qui habitent et vivent dans chacun des quartiers de la Ville.
- Soutien au projet du secteur jeunes de la Bajatière qui consiste à amener du matériel scolaire au Maroc, avec une phase « retour d'expérience ».
- Participation et soutien financier à une opération du collectif « mieux vivre » à l'initiative de la MDH Teisseire/Malherbe le samedi matin 23 septembre. Parcours découverte de Teisseire-Malherbe et pique-nique à la Poterne.
- Tenue d'un stand au marché de Noël de Teisseire.
- Soutien aux porteurs de projet dans le cadre du budget participatif.

1.2 Avez-vous des projets d'actions en cours de réflexion ? A quel stade de formalisation ? Sont-ils diffusés ? Si oui, auprès de qui ? Par quels moyens ?

- Elaborer un plan piéton, du même type que le plan vélo.
- Participer au projet « recherche de stage 3<sup>ème</sup> » sur le secteur 5, en lien avec de la Chaufferie

1.3 Participez-vous à des actions « inter-CCI » ? A des actions au-delà du territoire de votre secteur ? Intérêt de l'association ACCIG ?

- Intérêt pour recruter une personne qui assurerait un travail de secrétariat. Il s'agit de « libérer » la seule personne du CCI qui assure aujourd'hui la rédaction des comptes rendus et leur diffusion (rappel que cette tâche avait été imaginée « tournante » par duo au début du fonctionnement du CCI et n'a fonctionné que 6 mois)

1.4 Avez-vous utilisé des financements ? Quels budgets ?

- Oui : 4000 € environ en 2016 pour la prestation du conteur, action compost avec le CCI E et quelques frais d'alimentation (pots divers)
- En 2017, les dépenses seront certainement plus importantes (1700 € pour l'édition de la plaquette).

## **2. Composition et fonctionnement du CCI**

2.1 Effectifs : combien de personnes participent-elles aujourd'hui à la vie du comité ?

- Au noyau de base ? 6 personnes dont 3 F et 3 H
- Nombre de présents aux réunions ? et Nombre de présents aux actions ? 10 personnes environ dont 5 F et 5 H
- Nombre de personnes sur la liste : 15 environ, 50 % F/H

2.2 Evolution des effectifs : quels ont été les effets des derniers tirages au sort effectués ? Ont-ils permis de recruter de nouveaux membres ?

- 40 personnes ont été sollicitées à partir de la liste. 1 seule « touche » sur Malherbe qui n'est jamais venue. Ils n'ont pas permis de recruter de nouveaux membres.

Y a-t-il eu d'autre moyen de recrutements ? Y a-t-il des accueils organisés ? Des permanences ?

- Le moyen le plus efficace pour le recrutement reste les actions, les relations, les connaissances...

- Pas de permanence : peut-être l'année prochaine ?

Si des départs ont eu lieu dans l'année écoulée, avez-vous eu l'occasion de pouvoir discuter des raisons de ceux-ci ? Est-il encore possible de rencontrer les personnes parties ?

- En septembre 2015 : 5 personnes étaient parties : changement de vie, de ville, maladie, d'autres investissements (parents d'élèves).
- Pour une personne partie depuis : frustration / action, sentiment d'avoir fait quelque chose pour rien.
- Pour une autre : choix pour un autre investissement collectif (Zero Waste).

2.3 La charte évoque le fait qu'une attention particulière doit être portée aux personnes « éloignées de la chose publique » et « résidents étrangers » et jeunes. Est-ce que votre comité intègre aujourd'hui des personnes répondant à ces critères ?

- Non dans les effectifs du CCI, oui dans les actions développées par le CCI et proposées aux habitants, notamment sur Teisseire et Abbaye (collectif femmes arabes avec le conteur, alliance citoyenne et communauté d'origine gitane).

2.4 Comment caractérisez-vous le type de fonctionnement actuel de votre comité ? D'un point de vue démocratique ? D'un point de vue mixité F/H ? Mixité sociale ? Etes-vous satisfaits de ce fonctionnement ?

- Le CCI fonctionne sur le principe de collégialité et le respect entre les membres (référence est faite à la notion de « sociocratie » proposée par AEQUITAZ.). A noter qu'une personne présente évoque le fait d'avoir eu la crainte, avant d'intégrer le conseil, de ne pas être à l'aise, de ne pas être « apte »...et que ce sentiment a disparu depuis.
- Le bon fonctionnement repose sur des personnes ayant des compétences fortes : se pose alors la question du renouvellement. 2 ans de mandat c'est certainement trop court au regard de la durée des actions.
- Enfin, manque des personnes « éloignées de la chose publique » au sein du conseil.

### **3. Rapport aux habitants et/ou usagers du secteur (voir 1<sup>ère</sup> partie)**

3.1 Comment qualifiez-vous aujourd'hui le rapport entre votre CCI et les habitants / usagers du secteur ?

- Le CCI est porteur d'actions en direction des habitants : Exemple des actions « culturelles » : contes, cinéma...



- Le CCI est un moyen d'actions utilisé par les habitants. (porteur de projets,...): exemple de la plaquette « petite enfance » qui était un besoin exprimé par les associations de parents notamment. Exemple du lien avec Alliance Citoyenne pour être soutenu dans le cadre de la rénovation du quartier.
- Le CCI est un relais utilisé par les habitants afin d'interpeler les institutions publiques. Si oui, par qui ? En direction de quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? Le CCI interpelle l'institution au nom des habitants : Exemple de la revendication des habitants d'être relogés à l'Abbaye, au même prix, dans du neuf.
- Quelle utilisation et quel intérêt pour le dispositif des questions orales en CM ? intérêt de faire de la publicité à une question d'intérêt général (exemple de l'éco pastille)
- Le CCI est un relais utilisé par les institutions publiques pour interpeler/mobiliser les habitants. Si oui, par quelles institutions ? A quels sujets ? Par quels moyens ? (dispositif BP,...) Oui, notamment par l' élu de secteur. Au sujet du plan vélo, plan piéton, ...
- Autre

3.2 Votre comité est-il en relation avec d'autres organisations (habitants organisés) existantes sur le secteur ? si oui, quelle est la nature de cette relation ? Tables de quartiers, unions de quartier, association de quartier

Oui : l'UQ Exposition-Bajatière / exposition, collectif Genin pour tous, la pirogue, mikado, jardins partagés de l'Abbaye, collectif Jouhaux, table de quartier *Teisseire-Abbaye*...A noter que ce lien se joue à travers des « groupes projets » ou des « commissions » qui durent la vie du projet et qui sont ouvertes et proposées aux autres organisations du secteur concernées par le sujet. Exemple de la plaquette petite-enfance.

### **Pour terminer...**

Aujourd'hui, de votre point de vue quelle sont les forces et les faiblesses sur les 3 dimensions (fonctionnement, action, rapport aux habitants) que nous venons d'évoquer ?

Les faiblesses sont dans le manque de personnes présentes : il faut des gens intéressés et actifs. Il faudrait pouvoir aussi développer des projets sur l'ensemble du territoire du CCI.

Quelles sont, de votre point de vue, les moyens d'améliorer la situation ?

- Il semble que le travail en commission (voir point précédent) soit efficace pour fédérer des individus et des associations sur une question ou un projet. Peut-être que le travail accompli autour des équipements de la petite enfance pourrait intéresser d'autres CCI ?

- Il semble nécessaire d'avoir de la souplesse pour désigner les membres des CCI (cooptation) et nécessaire aussi de faire « le ménage » sur les listes par rapport aux personnes qui ne viennent plus.
- Pour faciliter le fonctionnement il faudrait développer des fonctions support (RH et budget)
- s'il est intéressant que cette démarche d'évaluation ait lieu au niveau global, il serait tout aussi pertinent d'avoir une réflexion, en retour, au niveau même du CCI (*de chacun des CCI*).
- Qui évalue la démarche d'évaluation en cours : comment sont utilisées les préconisations qui ont été formulées au final ?

Rédaction le 11 juillet 2017  
Patrick SÉRIS

# ÉTAT DES LIEUX ET RÉFLEXIONS DU COMITÉ DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Introduction au séminaire de refondation des CCI

1<sup>er</sup> décembre 2017



1

## La démarche d'évaluation (janv. 16 – déc. 17)

### Création d'un comité de suivi et d'évaluation

- Démarche participative : élaboration de la méthode, des indicateurs, du guide d'entretien...

### Objectifs initiaux de la délibération et de la charte :

- Analyser la composition et la participation des CCI
- Mesurer leur impact sur les politiques publiques
- Réviser la charte si besoin

### Mise en œuvre :

- Suivi du dispositif : effectif, composition, fonctionnement interne, activités/projets menés

2

## La méthodologie engagée

### Entretiens collectifs auprès de chacun des CCI :

- Trois volets : composition et fonctionnement interne, activités du CCI, rapport aux habitants et/ou usagers du secteur

	Nombre de membres présents à l'entretien	
	1 <sup>ère</sup> vague (mai à juin 2016)	2 <sup>ème</sup> vague (juin à oct. 2017)
A	3	Par écrit
B	6	7
C	3	1
D	2	2
E	2	2
F	6	5
G	4	Non tenu
<b>Total :</b>	<b>26</b>	<b>17 + CCI A</b>

3

## État des lieux de la situation 2 ans après

### Les effectifs :

- En-dessous de ceux espérés par la charte
- Noyau actif de 30 personnes

	Tableau des effectifs			
	Présents aux réunions		Participants aux noyaux actifs	
	Juin 2016	Juin / oct. 2017	Juin 2016	Juin / oct. 2017
A	15	10	12	10
B	16	10	8	4
C	10	7	7	4
D	5	8	5	2
E	10	4	8	4
F	8	10	8	6
<b>Sous-total</b>	<b>64</b>	<b>49</b>	<b>58</b>	<b>30</b>
G	6	nc	6	nc
<b>Total</b>	<b>70</b>		<b>54</b>	

4

## État des lieux de la situation 2 ans après

### La composition :

- Parité femmes-hommes : largement acquise
- Âge : majoritairement des personnes actives (30 – 60 ans)
- Mixité sociale :
  - socialement homogène (classes moyennes et supérieures)
  - absence de personnes « éloignées de la chose publique »

5

## État des lieux de la situation 2 ans après

### Le fonctionnement interne :

- Modèle collégial, considéré comme démocratique
- Produit une bonne qualité de relation entre les membres
- Néanmoins, le problème des effectifs impacte l'activité

6

## État des lieux de la situation 2 ans après

### L'activité :

- Grande hétérogénéité
- Trois grands types d'activités selon trois modalités :

	Projets et actions en direction des habitants	Réflexions / débats / actions au sujet des politiques municipales / métropolitaines / autres	Gestion du fonctionnement et de la communication
À l'initiative du CCI ou en inter-CCI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'actions diverses</li> <li>- Financements de projets portés par les habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil d'infos auprès des institutions et auprès du tissu local</li> <li>- Réflexions partagées, relais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de comm' sur les actions et le dispositif CCI</li> </ul>
À l'initiative ou avec d'autres acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au développement de projet divers au niveau des secteurs/Ville/agglo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Idem ci-dessus</li> <li>- Participation à des mobilisations collectives « revendicatrices »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de comm' au sein des réseaux/événements existants</li> </ul>
Qui s'inscrivent dans l'action municipale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget Participatif et La Belle Saison (information du public, accompagnement des porteurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux bilans, débriefings, instances de concertation</li> <li>- Réflexion active à la conception de la politique municipale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un événement de promotion du dispositif CCI</li> </ul>

7

## Constats suite à l'analyse

### Le sens des CCI n'est pas assez clairement défini :

- Une finalité floue : être des « artisans de la démocratie »
- Des objectifs confus et distincts : « développer les projets » + « discuter/participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques »

⇒ Impacte fortement la motivation des membres et / ou des potentiels membres

⇒ Génère des malentendus entre membres des CCI et élus municipaux

8

## Quelques pistes de réflexion

1. Distinguer les objectifs :
  - a. Développer des projets
  - b. Échanger et débattre des politiques publiques
  - c. Participer à l'élaboration et/ou à l'évaluation de politiques publiques
2. Mieux définir les modalités de relation entre CCI et élus municipaux

9

## Idées fortes & questions ouvertes

- Notion de légitimité
- Quelle reconnaissance ?
- Tirage au sort

10



**Décembre 2017**